Nations Unies S/PV.7906



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

7906e séance
Jeudi 23 mars 2017, à 15 heures
New York

Président :	M. Johnson/M. Rycroft	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Wu Haitao
	Égypte	M. Selim
	États-Unis d'Amérique	Mme Sison
	Éthiopie	Mme Zemene
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Delattre
	Italie	M. Amendola
	Japon	M. Bessho
	Kazakhstan	M. Ali
	Sénégal	M. Ciss
	Suède	Mme Wallström
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Rosselli

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur le Soudan du Sud (période du 16 décembre 2016 au 1er mars 2017) (S/2017/224)

17-07638 (F)





La séance est ouverte à 15 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur le Soudan du Sud (période du 16 décembre 2016 au 1er mars 2017) (S/2017/224)

Le Président (*parle en anglais*) : Je tiens à souhaiter une chaleureuse bienvenue au Secrétaire général, aux ministres et aux autres représentants dans la salle du Conseil de sécurité. Leur présence témoigne de l'importance de la question à l'examen.

Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan du Sud à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, qui vont présenter des exposés, à participer à la présente séance : S. E. M. Festus Mogae, Président de la Commission mixte de suivi et d'évaluation et ancien Président du Botswana; et Mme Betty Sunday, Coordonnatrice du Forum mensuel des femmes sur la paix et les processus politiques au Soudan du Sud.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des participants sur le document S/2017/224, qui contient le rapport du Secrétaire général sur le Soudan du Sud couvrant la période du 16 décembre 2016 au 1er mars 2017.

À l'issue de consultations entre les membres du Conseil de sécurité, j'ai été autorisé à faire, au nom du Conseil, la déclaration suivante :

> « Le Conseil de sécurité exprime sa profonde inquiétude face à la situation qui règne au Soudan du Sud. Il souligne une fois encore qu'il n'y a pas de solution militaire au conflit, et condamne de nouveau la poursuite des combats dans tout le pays. Il appelle de nouveau toutes les parties à respecter immédiatement le cessez-le-feu permanent, comme prévu dans l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud (« l'Accord »), et leur rappelle que la mise en œuvre d'un cessez-le-feu est essentielle au succès de tout processus politique inclusif véritable.
>
> Le Conseil est profondément alarmé par le fait que certaines régions du Soudan du Sud ont été déclarées en situation de famine, que de nombreux Sud-Soudanais souffrent d'insécurité alimentaire grave, et constate avec la plus grande préoccupation que les activités menées par toutes les parties au conflit perpétuent la crise humanitaire. À cet égard, il condamne toutes activités de nature à mettre en péril le cessez-le-feu, toutes restrictions et attaques contre le personnel humanitaire et les locaux qu'ils occupent, ainsi que contre la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) pour ce qui est de l'acheminement de l'aide humanitaire, en particulier vers les zones touchées par la famine, et demande la cessation immédiate de telles activités et un accès immédiat et sans entrave de l'aide humanitaire à tous ceux qui en ont besoin. Il demande en outre à toutes les parties de prendre les mesures voulues pour protéger les locaux et le personnel des Nations Unies et des missions étrangères, ainsi que d'autres civils au Soudan du Sud. Il rend hommage aux pays de la région qui continuent de recevoir et d'accueillir des réfugiés.
>
> Le Conseil condamne les exactions et violations des droits de l'homme et, le cas échéant, du droit international humanitaire qui lui ont été signalées, et exprime sa profonde inquiétude face aux nombreuses informations faisant état de violences sexuelles et sexistes, ainsi que du recrutement et de l'utilisation d'enfants en violation du droit international au Soudan du Sud. Il souligne qu'il faut veiller d'urgence à ce que les auteurs de toutes exactions et violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire répondent de leurs actes. Il demande l'application rapide du chapitre V de l'Accord et compte sur toutes les parties concernées qui y sont mentionnées pour prendre toutes les mesures voulues en vue de la création du tribunal mixte pour le Soudan du Sud. Il souligne en outre que la Commission vérité, réconciliation et apaisement a un rôle primordial à jouer dans la consolidation de la paix au Soudan du Sud, comme indiqué dans l'Accord.
>
> Le Conseil se dit convaincu que la solution du conflit doit être politique, et réaffirme son appui aux efforts menés aux niveaux régional et international pour parvenir à une telle solution et faire progresser la mise en œuvre de l'Accord.

Il appuie la déclaration commune faite à la presse le 29 janvier 2017 par l'Union africaine (UA), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et l'Organisation des Nations Unies, qui rend hommage à l'action du Président de la Commission mixte de suivi et d'évaluation, Festus Mogae, et encourage le Haut Représentant de l'UA pour le Soudan du Sud, Alpha Oumar Konaré, à entreprendre une navette diplomatique active en vue d'assurer la mise en œuvre de l'Accord et le caractère inclusif du dialogue national en consultation étroite avec le Président de la Commission mixte, l'IGAD et l'ONU. Il demande à toutes les parties de coopérer pleinement avec les Présidents Konaré et Mogae et l'Organisation des Nations Unies dans les efforts qu'ils déploient pour faire progresser la paix en Soudan du Sud.

Le Conseil note que, le 14 décembre 2016, le Président Kiir a annoncé le lancement d'un dialogue national. Il note que l'application d'un cessez-le-feu immédiat par toutes les parties est essentielle à tout dialogue national crédible et rappelle les déclarations des Présidents Mogae et Konaré, selon lesquelles tout processus politique inclusif doit également être authentique, autonome, impartial et conduit par un facilitateur crédible accepté par le peuple sud-soudanais, et il doit venir en appoint à l'Accord. Le Conseil convient que, pour améliorer et maintenir la sécurité dans le pays, un processus politique inclusif s'impose. Il souligne que tout processus politique inclusif devrait associer des représentants de toutes les principales parties au conflit, assurer la participation pleine et effective des femmes, ainsi que des représentants de divers groupes d'intérêt et parties prenantes.

Le Conseil exprime sa profonde préoccupation devant l'incapacité des parties de respecter pleinement les engagements auxquels elles ont souscrit de mettre en œuvre l'Accord, et, à cet égard, il demande que les mesures suivantes soient prises :

Premièrement, respect immédiat du cessez-le-feu permanent par toutes les forces des parties au conflit et tous les autres groupes armés;

Deuxièmement, levée urgente des obstacles que rencontrent les agents humanitaires dans l'acheminement de l'aide humanitaire dans tout le Soudan du Sud et en particulier dans les zones touchées par la famine, notamment dans le cadre des réunions du Comité de haut niveau chargé de superviser les activités humanitaires et application urgente de ses décisions;

Troisièmement, appui sans réserve de toutes les parties aux efforts que déploient l'ONU, l'UA et l'IGAD pour assurer la mise en œuvre de l'Accord et le caractère inclusif du dialogue national, conformément à la déclaration du 29 janvier 2017;

Quatrièmement, levée immédiate des obstacles aux opérations de la MINUSS et du Mécanisme de surveillance du cessez-le-feu et du suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité, notamment des obstacles au déploiement de la force de protection régionale, cessation immédiate des attaques contre les personnels de la MINUSS et du Mécanisme;

Cinquièmement, cessation immédiate de tous les actes d'obstruction et d'agression perpétrés contre les agents humanitaires nationaux et internationaux qui s'emploient de toutes leurs forces à apporter une aide nécessaire pour la survie aux populations de tout le Soudan du Sud, ainsi que des attaques contre leurs installations.

Le Conseil a l'intention d'examiner la suite qui aura été donnée aux mesures susvisées le 30 avril 2017 au plus tard.

Le Conseil de sécurité se dit préoccupé que le Gouvernement du Soudan du Sud n'ait pas respecté tous les engagements qu'il a pris de mettre en œuvre les dispositions du communiqué conjoint du 4 septembre 2016, et il l'invite de nouveau à le tenir informé de l'application dudit communiqué.

Le Conseil de sécurité rappelle avec insistance que les activités qui font peser une menace sur la paix, la sécurité ou la stabilité du Soudan du Sud peuvent faire l'objet de sanctions en application des résolutions 2206 (2015) et 2290 (2016).

Le Conseil réaffirme son appui indéfectible au peuple du Soudan du Sud. »

Cette déclaration sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2017/4.

Je donne maintenant la parole au Secrétaire général, S. E. M. António Guterres.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de votre présence ici aujourd'hui à l'occasion de cette importante séance sur le Soudan du Sud.

Avant de passer à l'ordre du jour de la présente séance, je tiens à présenter une fois de plus nos sincères condoléances au peuple et au Gouvernement britanniques après l'attaque terroriste commise hier à Londres, qui a fait des morts et des blessés. L'ONU se tient aux côtés du peuple britannique, comme elle le fait avec tous ceux qui subissent la menace du terrorisme dans le monde entier. Nos pensées sont avec les victimes et leurs familles.

Le conflit au Soudan du Sud continue de causer de profondes souffrances. L'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) et les forces l'opposition conduisent des opérations militaires dans plusieurs régions, avec des conséquences dévastatrices sur les civils, qui semblent confrontés à une violence sans fin et sont forcés de quitter leur foyer. Actuellement, la situation est particulièrement alarmante dans la région du Haut-Nil, où des affrontements militaires ont lieu sur les rives du Nil, à l'intérieur et aux alentours de Malakal, dans les comtés en état de famine de l'État de l'Unité et dans des zones auparavant stables du nord de l'État de Jongleï. Au cours des trois derniers mois, la région de l'Équatoria a encore une fois été marquée par des combats intenses et l'insécurité, l'APLS et les milices qui lui sont alliées menant des opérations de représailles contre des groupes rebelles présumés et les communautés soupçonnées de les soutenir.

Les civils continuent d'être visés par de terribles attaques, notamment le viol et le recrutement d'enfants. Plus de 1,9 million de personnes ont été déplacées, dont plus de 220 000 sont parties chercher refuge sur des sites de protection de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). Quelque 1,6 million de personnes ont trouvé refuge dans les pays voisins. La crise humanitaire continue de s'aggraver, avec plus de 100 000 personnes victimes de la famine, 1 million de personnes qui en sont sous la menace imminente et 5,5 millions de personnes qui pourraient se trouver en situation d'insécurité alimentaire grave d'ici l'été. Au moins 7,5 millions de personnes au Soudan du Sud – près des deux tiers de la population – ont besoin d'une aide humanitaire. Trois années de conflit ont érodé les moyens de subsistance et perturbé l'agriculture, notamment dans les Équatoria, qui sont le fournil du pays. Les complexes et les fournitures humanitaires sont la cible de pillages récurrents. Le Gouvernement continue d'entraver l'acheminement d'une aide vitale, notamment par le refus d'accès et les entraves bureaucratiques. Récemment, le Gouvernement a décidé d'instituer une énorme augmentation du prix des permis de travail pour les travailleurs humanitaires.

Pourtant, en dépit du signal d'alarme lancé par l'ONU et la communauté internationale concernant cette crise, le Gouvernement n'a toujours pas exprimé une véritable préoccupation ou adopté des mesures tangibles pour régler le sort de sa population. Au contraire, ce que nous entendons le plus souvent sont des dénis – un refus par les autorités ne serait-ce que de reconnaître la crise ou d'assumer la responsabilité qu'elles ont d'y mettre un terme. Le processus de paix est dans l'impasse. Si les déclarations du Président Kiir dans lesquelles il a fait part de son intention d'organiser un dialogue national sont à saluer, elles ne sont pas convaincantes dans le contexte des hostilités en cours, de l'absence de consultations avec les acteurs clefs, de la répression systématique des libertés politiques fondamentales, des restrictions à l'accès humanitaire et de la fragmentation croissante des deux parties au conflit.

Le Secrétaire général adjoint, M. Hervé Ladsous, est rentré hier d'un déplacement au Soudan du Sud, où il a visité la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud et salué le travail important qu'accomplit notre personnel courageux dans ce pays. Il était accompagné du Secrétaire général adjoint désigné aux opérations de maintien de la paix, M. Jean-Pierre Lacroix, qui prendra ses fonctions après le 1er avril. M. Ladsous a rencontré le Président Kiir, le Premier Vice-Président et des ministres, et il a insisté sur l'importance capitale d'un processus politique sans exclusive pour garantir le bien-être de la population du pays. De fait, un dialogue crédible ne peut se dérouler sous la menace d'une arme à feu. Lorsque les membres de la société civile et de l'opposition ne peuvent se réunir ou s'exprimer librement, lorsqu'une grande partie de la population ne peut participer aux débats et lorsque de nombreuses communautés sont déplacées ou exposées au risque de famine, il est peu probable que le dialogue aboutisse. Il en va de même pour les élections, qui ne pourront se dérouler qu'une fois la stabilité rétablie.

En collaboration avec l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), l'ONU s'emploie à relancer le processus politique et à régler les différends intercommunautaires

de longue date au Soudan du Sud et dans la sous-région. Nous appuyons le Président de la Commission mixte de suivi et d'évaluation, M. Festus Mogae, et le Haut Représentant de l'Union africaine pour le Soudan du Sud, M. Alpha Konaré, dans leurs rôles respectifs. La Mission des Nations Unies au Soudan du Sud et l'équipe de pays des Nations Unies appuient le dialogue intercommunautaire et les conférences de paix locales. Nous continuons par ailleurs d'œuvrer au déploiement d'une force de protection régionale, en dépit des obstacles que continue d'imposer le Gouvernement sud-soudanais.

Toutefois, aucune force ni aucun effort diplomatique ne peuvent combler l'absence de volonté politique des gouvernants du pays. Il est largement admis que les dirigeants sud-soudanais doivent faire plus pour montrer leur attachement au bien-être de leur population, l'une des plus pauvres au monde. Pour susciter le moindre espoir que ces dirigeants abandonneront leurs calculs actuels, il faut davantage de pression. Cela signifie avant tout que la région et le Conseil de sécurité doivent s'exprimer d'une seule voix.

Ne sous-estimons pas la dangerosité de la trajectoire du Soudan du Sud. Des atrocités sont commises en toute impunité, et la possibilité d'une grave détérioration de la situation reste bien réelle. Il est impératif de mettre en place des mécanismes de responsabilisation crédibles. Pour chaque enfant qui meurt, pour chaque femme ou fille qui est violée dans l'impunité, pour chaque jeune garçon enrôlé de force et nourri seulement de haine, il y a une mère, un père, une sœur ou un frère en colère, plongé dans la souffrance, qui alimente le cycle de vengeance.

Pour éloigner le pays de l'abîme et lui permettre d'échapper à une famine croissante, nous devons collectivement axer nos efforts sur trois priorités immédiates. La première est la cessation immédiate des hostilités. La deuxième est le rétablissement du processus de paix, qui suppose de garantir la représentation et la participation de l'opposition, de la société civile et de tous les Sud-Soudanais, indépendamment de leur ethnie, dans le cadre de la transition et du dialogue national proposé. La troisième est de garantir un accès humanitaire sans entrave, notamment la liberté de mouvement de la MINUSS et d'une future force de protection régionale.

Dans deux jours, les chefs d'État de l'IGAD se réuniront à Nairobi. J'exhorte les membres du Conseil de sécurité et les dirigeants de l'IGAD à déclarer unanimement leur appui à ces trois objectifs et à encourager les parties sud-soudanaises à les mettre en œuvre. L'optimise né de la création du Soudan du Sud s'est totalement effondré du fait des divisions internes, des rivalités et du comportement irresponsable de certains dirigeants. En conséquence, un pays qui avait brièvement entrevu l'espoir d'un avenir meilleur est replongé dans les ténèbres. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour remédier à cette situation.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Mogae.

M. Mogae (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Président du Conseil de sécurité, le Ministre britannique des affaires étrangères, M. Boris Johnson, de m'avoir invité à présenter un exposé au Conseil aujourd'hui. Je tiens également à remercier le Secrétaire général de sa description précise et détaillée de la situation actuelle au Soudan du Sud. Je n'entends pas couvrir les mêmes questions compte tenu du peu de temps qui nous est imparti. Il suffit de dire que durant les huit mois qui se sont écoulés depuis que la violence a éclaté en juillet, la situation sécuritaire, économique et humanitaire au Soudan du Sud s'est progressivement détériorée pour atteindre un niveau inacceptable.

Le Mécanisme de surveillance du cessez-le-feu et du suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité fait état d'un conflit délibéré et planifié entre les principales parties à l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. L'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) au Gouvernement et l'APLS dans l'opposition, qui est loyale à M. Riek Machar, ainsi que d'autres groupes armés émergents, détruisent des vies et des communautés en violation flagrante du cessez-le-feu. Il existe un sentiment d'inquiétude général et grandissant du fait que la situation devient incontrôlable. Le moment est venu pour la communauté internationale de condamner dans les termes les plus énergiques la violence, les meurtres, les atteintes aux droits de l'homme et la destruction de maisons. Nous devons désormais faire bloc et agir.

Que ce soit à dessein ou par défaut, une guerre est en cours au Soudan du Sud et je tiens à clarifier les trois questions déterminantes auxquelles nous sommes tous confrontés à l'heure actuelle. Comment pouvons-nous arrêter les combats? Comment pouvons-nous empêcher que des innocents meurent de faim? Comment faire en sorte que les intérêts et l'approbation de toutes

les communautés du Soudan du Sud soient pleinement représentés et pris en compte? La paix, les secours et l'inclusion – ces trois questions sont totalement interconnectées. La crise humanitaire, désormais officiellement qualifiée de famine, est la conséquence directe de l'insécurité et de la violence perpétrée par toutes les parties à l'Accord de paix. L'insécurité et la violence armée sont une conséquence directe de la perception d'une exclusion politique du processus de paix et de la réalité de cette exclusion. Par conséquent, ce n'est que lorsque toutes les populations et toutes les communautés du Soudan du Sud verront que leurs intérêts et leur approbation sont pris en compte que la paix reviendra dans le pays et que les populations pourront retrouver une vie normale.

Il ne peut jamais y avoir de solution militaire au Soudan du Sud, et aucune partie ne pourra imposer un régime politique ou militaire à une autre partie. Pour trouver une véritable solution politique qui soit durable, les dirigeants sud-soudanais devront être disposés à écouter, à s'adapter et à faire des compromis. Dans l'intervalle, nous devons réexaminer d'urgence toutes les mesures pratiques éventuelles que nous pouvons prendre pour soulager le désespoir et les souffrances auxquelles des millions de personnes sont confrontées au quotidien. Les femmes, en particulier, ont subi les injustices les plus graves et ont remporté la plus grande bataille du conflit. Toutes les parties à l'Accord de paix ont failli à leur devoir fondamental de protéger le peuple sud-soudanais.

La communauté internationale doit reconnaître que, depuis les événements de juillet 2016, une scission au sein de l'APLS dans l'opposition a donné naissance à deux factions rivales : une, fidèle à Riek Machar, qui continue de se battre et a été présentement exclue de tous les accords et de toutes les institutions, et l'autre fidèle au général Taban Deng Gai et qui coopère avec le Gouvernement.

J'ai eu avec le Président du Soudan du Sud d'importantes discussions qui portaient principalement sur l'initiative de dialogue national, et sur la nécessité pour ce dialogue d'être véritablement et sincèrement inclusif, et non pas simplement une discussion avec ceux qui sont de l'avis du Gouvernement. Je répète que je suis d'avis que le dialogue national doit être authentique, autonome et impartial afin d'être crédible et d'aboutir à une représentation fiable de toutes les vues et de toutes les préoccupations. Un tel dialogue national favoriserait un processus de paix conforme à l'esprit de l'Accord.

Je reste fermement convaincu que l'Accord de paix demeure le seul cadre viable propre à relancer le processus de paix, à favoriser la participation du plus grand nombre et à redynamiser le processus de paix. Si difficile que cela puisse être, j'exhorte toutes les parties, les garants et les partenaires à continuer de soutenir l'Accord de paix et la mise en œuvre de ses dispositions. En ce qui concerne la mise en œuvre de l'Accord, je ne peux que constater des progrès modestes. Le Comité national chargé des amendements constitutionnels a démarré lentement, mais il est maintenant en bonne voie de terminer l'examen de la Constitution avant la fin de ce mois. La Commission militaire mixte du cessez-le-feu, l'Unité mixte intégrée de police et le Comité d'examen de la défense stratégique et de la sécurité continuent d'élaborer leurs plans très lentement, mais à l'exclusion du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition pro-Machar.

J'ai demandé au Gouvernement provisoire d'union nationale de démontrer son attachement aux institutions établies par l'Accord en fournissant les ressources et les installations nécessaires et en autorisant un acheminement accéléré, et j'encourage les partenaires régionaux et internationaux à le soutenir.

À part la mise en place du Comité technique relatif au processus consultatif pour la création de la Commission Vérité, réconciliation et apaisement, il n'y a eu aucun progrès relatif à la création des mécanismes et des institutions prévus au titre du chapitre V de l'Accord de paix. J'attends toujours que la Commission de l'Union africaine me dise ce qu'il en est du Tribunal mixte pour le Soudan du Sud. Ces questions sont source de grandes préoccupations, et compte tenu de l'escalade du conflit, il est plus urgent que jamais de mettre en place les mécanismes prévus au titre du chapitre V. J'appelle toutes les parties à agir rapidement dans ce sens.

Enfin, je recommande que nous, la communauté internationale, exigions d'une seule voix la paix et la cessation totale de la violence dans le pays. Nous devons lancer immédiatement le déploiement d'une force de protection régionale et appuyer la mise en œuvre des dispositions transitoires de sécurité prévues au chapitre II. Nous devons exiger la participation complète et crédible de toutes les parties et de l'ensemble des parties prenantes au processus de paix. Nous devons constamment encourager le Gouvernement à tenir un dialogue véritablement inclusif et impartial. Nous devons chercher à améliorer au plus vite les conditions de l'acheminement de l'assistance humanitaire et

redoubler d'efforts en vue de créer le Tribunal mixte pour le Soudan du Sud et établir ainsi un mécanisme pour la poursuite des auteurs d'atrocités et d'atteintes aux droits de l'homme.

C'est pourquoi, enfin, face à une situation qui ne cesse de se détériorer, je crois que seule une approche résolue et unifiée de la part de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, de l'Union africaine, de l'ONU et de l'ensemble de la communauté internationale pourra redonner espoir au peuple sud-soudanais.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Mogae pour son exposé.

Je donne maintenant la parole à Mme Sunday.

Mme Sunday (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir invité les représentants de la société civile du Soudan du Sud à présenter au Conseil un aperçu de la situation qui prévaut actuellement dans notre pays. Il est important que les personnes ici présentes entendent directement ce que la société civile sud-soudanaise, y compris les organisations de femmes, disent quelles menaces pèsent sur notre sécurité et quelles recommandations nous faisons dans l'optique d'une paix durable.

Aujourd'hui, je représente l'organisation Women's Monthly Forum (le Forum mensuel des femmes), fondée en 2014. Des femmes de tous horizons se rassemblent pour exiger de participer aux processus de paix et pour ajouter leurs voix à celle du négociateur durant les négociations de paix d' Addis-Abeba. Depuis lors, nous avons continué de préconiser la participation des femmes à la mise en œuvre et au suivi de l'Accord de paix. Les menaces sécuritaires qui pèsent sur les femmes au Soudan du Sud restent extrêmement dangereuses. Nous ne pouvons pas nous déplacer en toute liberté pour aller chercher de l'eau ou de la nourriture en raison des cas répétés de viols et autres violations des droits de l'homme et ce, dans tout le pays, y compris dans les camps mis en place pour protéger les civils. Les femmes continuent aussi d'avoir des difficultés à se faire entendre, même dans les institutions gouvernementales.

Si l'Accord de paix était mis en œuvre, les femmes pourraient vivre leur vie sans avoir peur. Leurs enfants pourraient aller à l'école et elles pourraient aller chercher de la nourriture et s'occuper de leurs jardins. On ne peut pas laisser l'Accord de paix péricliter. C'est un document très important pour les Sud-Soudanais. Nous nous sommes durement battus pour l'obtenir et maintenant nous voulons le voir se concrétiser. Il contient des dispositions qui permettront aux femmes de jouer un rôle dans la détermination d'un avenir de paix pour le pays. La volonté politique nécessaire pour la mise en œuvre de l'Accord de paix doit émaner de toutes les parties sud-soudanaises, ainsi que de la communauté internationale, y compris le Conseil de sécurité. Le Soudan du Sud ne pourra pas y arriver seul. Nous, la société civile, avons besoin de tenir des réunions axées sur des solutions, car nous avons vu nombre de réunions se terminer par l'adoption de déclarations de principe qui ne sont pas axées sur l'action. Nous exhortons le Conseil et le Gouvernement à coopérer pour trouver une solution pacifique et durable à la crise politique dans notre pays.

Nous prenons part à la séance d'aujourd'hui pour demander instamment au Conseil de prendre des mesures sur les aspects clefs suivants. Le premier est la mise en œuvre de l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. L'Accord de paix offre de grandes possibilités pour notre transformation politique, mais le problème est que les parties à l'Accord manquent de volonté politique et de bonne foi, parce qu'elles sont obnubilées par le partage du pouvoir.

Deuxièmement, grâce au travail de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, le Conseil est conscient des incidences de la violence sexuelle et sexiste au Soudan du Sud. Nous engageons vivement le Conseil et le Gouvernement à coopérer pour mettre à jour le communiqué conjoint signé par le Président et l'ONU.

Troisièmement, la situation humanitaire actuelle, y compris la famine déclarée par le Gouvernement dans plusieurs parties du pays, est inquiétante. Nous demandons donc instamment au Conseil de fournir le plus rapidement possible une aide humanitaire aux personnes dans le besoin et exhortons le Gouvernement à accorder l'appui voulu pour faciliter l'accès humanitaire et protéger les agents et les biens humanitaires.

Quatrièmement, le dialogue national annoncé par le Président de la République sud-soudanaise est un appel public à la pleine participation de tous les citoyens à la recherche d'une solution politique durable aux problèmes politiques du pays. Nous plaidons vigoureusement pour que ce dialogue soit inclusif et étayé par un cessez-le-feu prolongé à même de garantir un environnement sûr permettant à tous les citoyens d'y participer en toute sécurité.

Cinquièmement, en tant que Membre de l'ONU, le Soudan du Sud a l'obligation de s'acquitter de ses devoirs et responsabilités en vertu de la Charte des Nations Unies. Nous savons que le renouvellement du mandat de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) est proche. Nous demandons que le nouveau mandat de la MINUSS lui permette de fournir au Gouvernement sud-soudanais un appui en matière de capacités dans les domaines de la protection des droits de l'homme et de l'état de droit, afin d'appliquer les résolutions 1325 (2000) et 1820 (2008) et de professionnaliser les services de police.

Sixièmement, nous nous félicitons que l'ONU, l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) se soient engagées à coordonner leurs efforts pour trouver une solution politique aux défis auxquels notre pays est confronté. Nous demandons instamment au Conseil de collaborer avec le Gouvernement afin de mettre en œuvre les dispositions de la déclaration commune Union africaine-ONU-IGAD du 29 janvier.

Nous invitons instamment le Conseil à dialoguer activement avec le Gouvernement sud-soudanais pour concrétiser les attentes politiques contenues dans l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud et nous exhortons les parties au conflit à s'engager à respecter les décisions du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie Mme Sunday de son exposé.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Ministre des affaires étrangères et des affaires du Commonwealth du Royaume-Uni.

Pendant que nous sommes assis tranquillement dans la salle du Conseil, des villages du Soudan du Sud sont envahis, pillés et incendiés. Des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants sont chassés de leurs foyers, séparés de leurs familles et contraints de supporter la terreur et la faim en quête de sécurité dans des camps sordides. Le bilan de ces souffrances au Soudan du Sud ne cesse de croître inexorablement. À la fin de 2015, quelque 2 millions de personnes avaient été déplacées. Aujourd'hui, ce chiffre est passé à 3 millions, dont près de la moitié se sont réfugiés dans les pays voisins, notamment 1 million en Ouganda.

Rien que le mois dernier, le cycle sanglant des pillages, représailles et contre-attaques a contraint 80 000 nouvelles personnes à fuir et, fait le plus révélateur, la famine a été déclarée dans plusieurs endroits de l'ancien État de l'Unité – la première famine dans le monde depuis six ans. Toute personne qui s'est déjà rendue dans cette zone du Soudan du Sud sait qu'il s'agit d'une région de plaines vertes et fertiles, arrosées par les affluents du Nil Blanc. La nature et la géographie ne peuvent donc pas expliquer pourquoi la famine a frappé. Seules l'avarice et la folie des hommes sont à blâmer. Cela me rappelle les paroles d'un cantique écrit par l'évêque Heber : « Toute perspective plaît et seul l'homme est vil ». Ne doutons pas une seconde que la famine s'abattra sur d'autres régions si les combats se poursuivent. Dans ce contexte, il est de la responsabilité de chacun des membres du Conseil de redoubler les efforts pour rétablir la paix au Soudan du Sud.

Aujourd'hui, et tous les jours qui suivront, le Conseil doit se montrer uni quant à ce qu'il convient de faire. L'Accord de paix de 2015 doit être relancé afin de déboucher sur un véritable processus politique qui réunisse tous les habitants du Soudan du Sud et commence l'œuvre de réconciliation et d'apaisement. Il y a trois étapes clefs pour y parvenir. Premièrement, il ne peut y avoir de véritable dialogue tant que le Soudan du Sud est ravagé par les combats. Toutes les parties doivent observer une cessation immédiate des hostilités. En tant que Président, Salva Kiir a la responsabilité de faire le premier pas, et les autres doivent suivre.

Deuxièmement, il doit y avoir une prise en main impartiale de l'effort pour relancer le processus politique. Enfin, les pourparlers, quels qu'ils soient, n'apporteront la paix à long terme que si tous les Sud-Soudanais y sont représentés. Cela veut dire qu'il faut y inclure non seulement les forces adverses mais aussi d'autres groupes armés, les partis politiques, les personnes déplacées, les réfugiés, les jeunes et les femmes. Le Président Konaré, Haut Représentant de l'Union africaine pour le Soudan du Sud, le Premier Ministre éthiopien Hailemariam Dessalegn, Président de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, et le Secrétaire général António Guterres ont décidé de conduire le processus ensemble. Je salue également le Président Mogae, Président de la Commission mixte de suivi et d'évaluation, chargée de faire appliquer l'Accord de paix.

Le Conseil de sécurité doit quant à lui manifester son appui sans réserve à leurs efforts, et les responsables des atrocités doivent rendre des comptes grâce à la mise en place d'un tribunal mixte. Compte tenu de l'ampleur des souffrances, toutes les forces adverses ont la responsabilité particulière de permettre l'acheminement de l'aide partout où elle est nécessaire, où que ce soit

dans le pays. Je suis profondément préoccupé par les informations selon lesquelles le Gouvernement sud-soudanais a refusé à ses propres citoyens l'aide dont ils ont si désespérément besoin en bloquant les livraisons humanitaires, y compris dans l'Unité frappé par la famine. Nous devons tous clairement faire comprendre que refuser des vivres aux personnes qui meurent de faim est tout simplement inconcevable. Nous ne pouvons pas non plus accepter que le Gouvernement ou un groupe armé empêche les organismes d'aide d'acheminer des fournitures d'urgence ou la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) de protéger les civils. Nous devrions aussi indiquer de manière unie, claire et convaincante les progrès que nous attendons du Gouvernement. Et pour que cela ait plus de poids, le Conseil doit se déclarer prêt à envisager d'autres mesures, y compris un embargo sur les armes et des sanctions ciblées contre certains individus, si ces progrès ne se concrétisent pas.

Le Royaume-Uni reste convaincu qu'un embargo sur les armes contribuerait à protéger les Sud-Soudanais ordinaires contre les pires excès de la puissance militaire et, dans l'avenir, nous allons demander au Conseil d'envisager à nouveau une telle mesure. Cette conviction nous la tenons en partie des liens historiques et d'amitié profonds qui unissent la Grande-Bretagne au peuple sud-soudanais. Nous avons été un des garants de l'Accord de paix global de 2005, qui a ouvert la voie à l'indépendance du Soudan du Sud. Le Royaume-Uni a été un des témoins de l'Accord de paix de 2015 qui visait à mettre définitivement fin au conflit actuel. Nous sommes aujourd'hui le deuxième bailleur de fonds bilatéral du Soudan du Sud et nous épaulons la composante maintien de la paix de la MINUSS par le déploiement de près de 400 soldats du génie britannique, accompagné de médecins et d'un hôpital de campagne.

Le Conseil n'est pas sans savoir que plus de 200 000 civils se sont réfugiés dans les sites des Nations Unies présents dans tout le Soudan du Sud, sans pouvoir quitter ces enclaves barbelées par peur d'être assassinés au seul motif de leur appartenance ethnique. Jour après jour, la MINUSS s'efforce de protéger ces civils – et je sais que les soldats de la paix britanniques aideront la MINUSS à s'acquitter de cette tâche. Mais le peuple sud-soudanais ne devrait pas avoir à dépendre d'une protection extérieure. Et si nos efforts s'essoufflent, le Conseil ne doit pas douter une seconde que la tragédie à laquelle le Soudan du Sud est confronté pourrait encore empirer. Des mesures collectives sont absolument nécessaires, en particulier de la part des pays voisins qui accueillent déjà 1,4 million de réfugiés. Comme Mme Sunday vient de le dire au Conseil, ce sont les innocents et les plus vulnérables qui endurent les pires souffrances dans cette guerre.

Nous sommes tous réunis aujourd'hui parce que nous avons l'obligation d'agir et nous ne pouvons pas quitter la présente séance en pensant que notre travail est terminé. Il nous faut reconnaître que c'est un terrible manquement aux responsabilités politiques qui est à l'origine des effusions de sang. À tous les niveaux, nous devons donc faire pression sur les responsables du Soudan du Sud – aussi bien au Gouvernement que dans l'opposition – pour qu'ils agissent au mieux des intérêts de leur peuple. Nous – le Conseil de sécurité, l'ONU, l'IGAD et l'Union africaine – devons aider les Sud-Soudanais à s'accorder et à s'entendre sur une vision commune de l'avenir de leur pays. Nous devons tous être disposés à faire en sorte que cette vision devienne une réalité.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

M. Selim (Égypte) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, qu'il me soit permis d'exprimer les condoléances de mon gouvernement au peuple et au Gouvernement britanniques après l'attentat terroriste odieux qui a coûté la vie à des innocents. L'élargissement de la zone dans laquelle ces actes terroristes sont commis montre à quel point les organisations terroristes tentent de semer la peur et le désespoir dans nos sociétés. Il nous incombe à tous d'adopter des mesures et résolutions qui visent à tenir en échec ces projets meurtriers.

Je tiens à remercier chaleureusement la présidence britannique du Conseil de sécurité d'avoir organisé l'importante séance de ce jour, et je remercie également le Secrétaire général, ainsi que le Président de la Commission mixte de suivi et d'évaluation pour le Soudan du Sud et la représentante de la société civile de leurs exposés riches d'informations.

Le 9 juillet 2011, le monde a assisté à la déclaration d'indépendance de la République du Soudan du Sud, conformément à la volonté du peuple de ce pays. Cette déclaration cristallisait les aspirations de son peuple et son espoir d'un avenir meilleur. Pourtant, moins de trois ans après la naissance de cet État, cet espoir était déjà mis à mal. Le pays s'est trouvé face à un dilemme, aux prises avec une violence armée due aux divisions politiques marquées, auxquelles s'ajoutaient une crise économique dévastatrice. Ces divisions ont conduit certaines parties

au conflit à s'enferrer dans leurs origines ethniques, oubliant par là-même les aspirations exprimées par le peuple sud-soudanais en juillet 2011.

Pendant six ans – c'est-à-dire l'âge du tout jeune État du Soudan du Sud –, les causes du conflit se sont amplifiées, alors que la communauté internationale ne parvenait pas à prendre toute la mesure des défis auxquels le Soudan du Sud était confronté. C'était comme si la responsabilité de la communauté internationale avait pris fin avec la déclaration d'indépendance, sans que personne ne fasse l'inventaire des causes profondes de ce conflit. L'évolution ultérieure de la situation au Soudan du Sud a montré qu'il était très important que la communauté internationale accorde son appui aux pays en pleine transition politique, aussi bien avant qu'après l'indépendance. Nous avons pleinement conscience des dangereuses répercussions qu'a cette crise sur la paix et la stabilité de l'Afrique de l'Est, et de son considérable coût humain et économique. Si elle n'est pas contenue de manière juste et globale, cette crise pourrait contaminer les États voisins qui assument l'essentiel de la responsabilité humanitaire.

La question la plus importante est de savoir comment faire face à la situation actuelle en évitant les erreurs qu'a commises la communauté internationale dans le traitement de la situation qui règne au Soudan du Sud depuis son indépendance, ce qui implique d'œuvrer à mettre un terme aux souffrances causées par les déplacements, la violence sexuelle et la famine. À cet égard, notre vision est fondée sur une approche exhaustive. Elle comprend un certain nombre de principes et de mesures qui doivent être prises de concert si nous voulons régler cette crise et ses causes profondes.

Premièrement, toutes les initiatives doivent reposer sur l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan, signé en août 2015, qui doit servir de cadre de référence à tous les efforts visant à parvenir à un règlement politique. En effet, l'Accord comprend tous les éléments fondamentaux requis pour parvenir à une solution politique et à un transfert pacifique du pouvoir.

Deuxièmement, l'appel à un dialogue national sans exclusive lancé par le Président Salva Kiir est une occasion dont il faut profiter, parce qu'elle donne à toutes les parties une autre enceinte pour renoncer à la violence et combler leurs divisions dans un contexte politique. Nous devons par conséquent chercher à faire en sorte que ce dialogue soit couronné de succès sans pour autant marginaliser aucun groupe politique ou ethnique. La responsabilité de la communauté internationale est d'apporter un appui politique à ce dialogue. À cet égard, l'Égypte est prête à tirer parti de ses liens historiques avec la région et avec tous les acteurs régionaux pour apporter toute l'assistance dont le peuple sud-soudanais aurait besoin, pour contribuer à faciliter le dialogue et pour parvenir à un résultat susceptible de placer le pays sur la voie de la paix et de la stabilité.

Troisièmement, toutes les parties ont l'obligation morale, juridique et humaine urgente de mettre un terme à toutes les formes de violence, de respecter le droit international et ses principes connexes pertinents, d'honorer leurs responsabilités envers les civils, et d'aider la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud à s'acquitter de son mandat, ce qui signifie qu'elle doit avoir accès à toutes les zones touchées, immédiatement et sans restriction, afin d'appliquer le mandat que lui a confié le Conseil. Entraver les efforts humanitaires ne ferait que provoquer davantage de souffrances, accroître le coût humain de ce conflit et compromettre les efforts régionaux et internationaux visant à parvenir à un règlement politique de la crise et à mettre fin aux souffrances des civils.

Pour sa part, l'Égypte a intensifié ses pourparlers bilatéraux avec le Gouvernement sud-soudanais et a reçu le Président Salva Kiir au Caire, dans le but d'appuyer tous les efforts visant à trouver une solution politique. Ces dernières semaines, le Président Al Sisi a continué de d'œuvrer dans ce sens, notamment en se rendant en Ouganda et au Kenya et en s'entretenant avec les acteurs régionaux pour étayer les efforts visant à mettre fin au conflit et à promouvoir la stabilité. Nous avons constaté que nos pays frères apprécient le rôle que nous avons joué dans le contexte de ce conflit. Dans le même temps, nous insistons sur l'importance de coordonner les efforts régionaux et internationaux menés par l'Autorité intergouvernementale pour le développement, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et le Conseil de sécurité pour relancer le processus politique, qui est un moyen d'éviter la violence.

Nous devons être conscients qu'aucun effort politique n'aboutira pas s'il n'inclut pas dès le départ un ensemble de mesures pour remédier aux causes profondes de la crise, en premier le renforcement des capacités de l'État, de ses institutions et de ses cadres organisationnels et leur réforme – en coordination avec le Gouvernement – ainsi que pour réaliser la réconciliation globale en relançant les travaux de la Commission Vérité, réconciliation et apaisement, tel qu'énoncé au

chapitre V l'Accord de paix. Tous ces efforts doivent viser à atteindre l'objectif le plus important, qui est de renforcer le concept de citoyenneté et de transcender les appartenances claniques étriquées que certaines parties à l'intérieur et à l'extérieur du pays mettent à profit pour accentuer la déstabilisation et approfondir les divisions.

Il importe au plus haut point d'éviter l'effondrement des institutions de l'État au Soudan du Sud et de veiller à leur maintien en place et à leur renforcement à l'avenir. Voilà pourquoi l'adoption d'approches inappropriées privilégiant les sanctions se sont avérées inefficaces et ne peuvent mener qu'à davantage de détérioration.

L'Égypte a subi directement les répercussions graves de l'effondrement d'États dans son voisinage régional et sait donc que le vide ainsi créé ne sera rempli que par l'anarchie, la famine et le conflit armé, qui sont difficiles à maîtriser.

Enfin, l'Égypte réaffirme sa détermination, en tant que membre élu du Conseil de sécurité et du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, à tout mettre en œuvre pour parvenir à un règlement global, compte tenu des bonnes relations qu'elle entretient historiquement avec l'ensemble des parties au Soudan du Sud.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre des affaires étrangères de la Suède.

Mme Wallström (Suède) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier les personnalités qui ont présenté des exposés cet après-midi. Nous apprécions le point de vue régional fourni par le Président Mogae. Je voudrais aussi remercier sincèrement Mme Betty Sunday de son témoignage ici aujourd'hui. Il est important de porter ces témoignages de première main à l'attention du Conseil.

J'étais ici il y a moins de six ans et je me souviens distinctement des célébrations – des danses et des éclats de joie – lorsque le Soudan du Sud a obtenu son indépendance et qu'il est devenu Membre à part entière de l'ONU. Depuis lors, les rêves et les aspirations du peuple du sud-soudanais à la paix et à la prospérité se sont brisés. Le conflit actuel est essentiellement une catastrophe due à l'homme et aurait pu être évitée. Il a causé de nombreuses souffrances, entraîné d'innombrables violations des droits de l'homme et provoqué une crise humanitaire d'une ampleur effroyable. Il doit cesser!

Je voudrais souligner trois aspects qui me paraissent être au cœur de notre attention, alors que nous œuvrons pour mettre fin à cet atroce conflit. Premièrement, les combats doivent cesser et la population civile doit être protégée. Nous savons que la responsabilité incombe au premier chef au Gouvernement et aux parties au conflit. Nous, la communauté internationale, agissant par l'intermédiaire des Nations Unies, de l'Union africaine (UA) et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), devons œuvrer étroitement ensemble pour aider à trouver un règlement politique au conflit. À cet égard, je salue le rôle de chef de file joué par le Secrétaire général, le Président Konaré et le Président Mogae. La réunion consultative conjointe qui a eu lieu entre l'UA, l'IGAD et l'ONU en marge du Sommet de l'Union africaine est un exemple du type de coordination nécessaire pour faire véritablement pression sur les parties au conflit. La crise au Soudan du Sud fait aussi partie intégrante d'un ensemble de défis complexes auxquels est confrontée la Corne de l'Afrique. Je voudrais encore une fois souligner l'importance d'une approche régionale globale, comme des orateurs précédents l'ont aussi dit.

Deuxièmement, l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud (l'Accord de paix) d'août 2015 doit rester un élément essentiel de l'action que nous menons. La fragmentation croissante des parties au conflit et les informations faisant étant de tensions accrues entre différents groupes ethniques soulignent qu'il importe d'associer à la mise en œuvre de l'Accord qui se poursuit un processus politique inclusif.

L'initiative de dialogue national pourrait être un pas dans la bonne direction. Toutefois, la légitimité et l'efficacité de ce dialogue ne peuvent être garanties qu'avec la participation des représentants de toutes les parties au conflit et autres parties prenantes de la société sud-soudanaise. Pour dire les choses simplement, une ouverture véritable à tous est de toute première importance. En particulier, nous devons veiller à ce que les femmes aient voix au chapitre dans ce dialogue.

Ces dernières années, la Suède, de concert avec ONU-Femmes, a travaillé avec le groupe des femmes parlementaires sud-soudanaises. Nous avons cherché à renforcer leur capacité de représenter les femmes au niveau local et de formuler de nouvelles idées pour promouvoir le processus de paix. La voix des membres de ce groupe mérite d'être entendue au niveau international, notamment par le Conseil.

Troisièmement, l'on doit remédier à la situation immensément difficile des femmes et des filles au Sud-Soudan – et on doit le faire résolument et rapidement. Le nombre alarmant des cas et de signalements d'actes de violence sexuelle et sexiste est absolument effroyable, et, malheureusement, il me rappelle aussi les tâches qui étaient les miennes à l'époque où j'étais Représentante spéciale chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit. Les auteurs de ces actes doivent être traduits en justice et les victimes doivent recevoir soins et réparations. À cet égard, le Tribunal mixte pour le Soudan du Sud envisagé dans l'Accord de paix pourrait être une mesure importante pour lutter contre l'impunité.

En outre, le niveau sans précédent de recrutement et d'utilisation d'enfants par les parties au conflit est inacceptable et il faut y remédier sans attendre.

Je voudrais rendre hommage à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et à l'équipe de pays pour les efforts inestimables qu'ils font pour protéger les civils, notamment pour les mesures qu'elles prennent pour renforcer la sûreté des femmes et des filles. Il est inacceptable que la MINUSS soit empêchée de s'acquitter de son mandat et que le déploiement d'une force de protection régionale soit retardé.

Nous devons œuvrer conjointement et résolument pour faire en sorte que les aspirations et les rêves de toute une génération ne soient pas vains. On ne saurait trop insister sur la nécessité de mettre fin en urgence au conflit au Soudan du Sud – cela doit figurer au premier rang des priorités de la communauté internationale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Secrétaire d'État aux affaires étrangères de l'Éthiopie.

Mme Zemene (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Nous voudrions une fois encore remercier le Royaume-Uni d'avoir organisé la présente séance d'information sur la situation au Soudan du Sud. Nous remercions le Secrétaire général António Guterres pour son exposé ainsi que pour tous les efforts qu'il déploie depuis son entrée en fonction pour remédier à la situation sécuritaire et humanitaire au Soudan du Sud en tant que l'une de ses premières priorités. Nous sommes heureux de voir le Président Mogae et nous lui sommes très reconnaissants pour son engagement et pour son dévouement sans failles dans l'accomplissement des lourdes et difficiles tâches qui sont les siennes en tant que Président de la Commission mixte de suivi et d'évaluation. Nous, à l'IGAD et dans la région, lui sommes fort redevables. Nous voudrions aussi remercier Mme Sunday de son exposé détaillé.

Bien que les causes peuvent ne pas être exactement les mêmes dans tous les cas, comme en Somalie, une catastrophe humanitaire est imminente aussi au Soudan du Sud, où des millions de personnes sont exposées à l'insécurité alimentaire. La situation est aggravées par des niveaux élevés d'insécurité du fait des combats et des violences intercommunautaires qui se poursuivent dans le pays, combinés avec la sécheresse et l'aggravation de la crise économique. L'état de famine a été déjà déclaré dans certains comtés, et sauver la vie des personnes par le biais d'une réponse humanitaire internationale urgente est devenu une question hautement prioritaire. À cet égard, un accès humanitaire sans entraves est absolument essentiel pour secourir des millions de Sud-Soudanais ayant besoin d'une aide nécessaire pour la survie. Nous saluons l'engagement exprimé par le Président Salva Kiir de rétablir la liberté de mouvement de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud et des acteurs humanitaires.

Les Sud-Soudanais n'ont que trop souffert et leur situation ne peut être allégée qu'avec la cessation de toutes les hostilités et violences dans le pays. C'est pourquoi nous restons extrêmement préoccupés par les informations faisant état de la poursuite des combats entre les forces gouvernementales et celles de l'opposition dans plusieurs parties du pays et par leurs conséquences catastrophiques pour la population civile. Sans un dialogue politique authentique et inclusif, il ne sera pas possible de mettre fin à la violence, car la situation ne fera que s'aggraver. Il n'y a pas de cause si noble qu'elle peut empêcher les parties de faire cause commune pour aider le Soudan du Sud à parvenir à la réconciliation nationale, à la sécurité et à la paix.

L'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud (l'Accord de paix) de 2015 demeure un cadre important pour mettre fin au conflit au Soudan du Sud et instaurer une paix durable dans le pays. L'absence de progrès réels dans la mise en œuvre de l'Accord de paix a toujours été une source de vives préoccupations et la déclaration faite aujourd'hui par le Président Mogae démontre très clairement qu'il s'agit d'un facteur encore plus préoccupant aujourd'hui. Cela met en évidence la nécessité de revitaliser le processus de paix afin de garantir la pleine application de l'Accord de paix et de rétablir la paix et la sécurité en promouvant la nécessité impérieuse de ne laisser personne de côté, de pardonner

et de parvenir à la réconciliation. L'initiative de dialogue national annoncée par le Président Salva Kiir peut faciliter la réalisation de cet objectif et nous, au sein de la région de l'IGAD, avons réitéré notre appui unanime à cette initiative, tout en demandant au Gouvernement de veiller à ce qu'elle ait un caractère sans exclusive. Bien entendu, il faut créer les conditions propices à cette fin, d'où la nécessité pour les parties au conflit de mettre un terme à toutes les hostilités.

L'engagement constant et collectif de l'IGAD, de l'Union africaine et de l'ONU à la recherche d'une paix, d'une sécurité et d'une stabilité durables au Soudan du Sud, tel qu'exprimé dans la déclaration commune à la presse du 29 janvier (SG/2237), est absolument impératif. Conformément à l'accord conclu entre les trois organisations, l'ancien Président Alpha Oumar Konaré a déjà commencé sa navette diplomatique par une visite qu'il a effectuée au Soudan du Sud. Il a également rencontré le Premier Ministre éthiopien avec lequel il a eu des consultations en sa qualité de Président de l'IGAD. Même s'il n'a pas pu s'adresser aujourd'hui au Conseil concernant les résultats des consultations qu'il a menées et les progrès réalisés jusqu'à présent, nous espérons que les efforts qu'il déploie en étroite consultation avec l'IGAD et l'ONU contribueront à faire en sorte que le dialogue national soit inclusif et que l'Accord de paix soit appliqué. À notre avis, il est essentiel que le Conseil de sécurité appuie ces efforts et envoie à l'unisson un message ferme à toutes les parties au Soudan du Sud pour qu'elles coopèrent sérieusement et de manière constructive.

Je tiens à réitérer de nouveau notre ferme conviction que si le Conseil fait preuve d'unité, il ne sera pas trop difficile ou impossible d'avancer sur la voie de la paix au Soudan du Sud – une paix qui repose sur l'appropriation nationale et qui garantit la sécurité et la dignité de la population du Soudan du Sud dans toute sa diversité.

Le déploiement de la force de protection régionale demeure de la plus haute importance et nous prenons note des progrès qui ont été réalisés à cet égard, même s'ils ont été lents. Comme l'a indiqué judicieusement le Secrétaire général dans son rapport (S/2017/224), la coopération du Gouvernement sud-soudanais, ainsi que l'appui des partenaires régionaux et internationaux, demeurent d'une importance cruciale pour faciliter le déploiement de cette force. Une chose est sûre, peut-être aujourd'hui plus que jamais : la force de protection régionale est nécessaire, de même que la pleine coopération du Gouvernement pour faciliter son déploiement.

Dans ce contexte, lors de la réunion du Conseil des Ministres tenu la semaine dernière, l'IGAD a réaffirmé son appui à cet égard et a appelé au déploiement rapide de la force de protection régionale. En tant que pays fournisseur de contingents, l'Éthiopie voudrait saisir cette occasion pour réitérer une fois de plus son engagement ferme en faveur du déploiement de nos effectifs dans le cadre de la force de protection régionale. Les préparatifs sont en cours en vue du déploiement d'un détachement précurseur dans les jours à venir.

Enfin, quoique les pays de la région et le reste de la communauté internationale puissent faire, c'est au peuple sud-soudanais qu'il revient de relever les lourds défis auxquels il est confronté aujourd'hui, notamment les défis interdépendants liés à la paix, à l'aide humanitaire et à la nécessité de garantir la participation de tous que le Président Mogae a évoqués avec tant d'éloquence, qui ont des incidences graves sur la survie à long terme de leur nouvelle nation. Nous espérons donc que toutes les parties sud-soudanaises se montreront à la hauteur de ce défi et œuvreront au rétablissement de la paix grâce à un dialogue et une réconciliation authentiques.

M. Amendola (Italie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, surtout pour avoir convoqué la présente séance et avoir mis l'accent sur la nécessité d'agir. Je remercie le Secrétaire général de son exposé sur la situation au Soudan du Sud et réitère que l'Italie salue et appuie son plan d'action, qui constitue un premier pas vers la sortie de la crise actuelle. Je remercie également le Président Mogae et Mme Sunday de leurs observations édifiantes.

En ce qui concerne la nécessité d'agir, comme nous l'avons entendu aujourd'hui, les conditions de sécurité au Soudan du Sud continuent de se détériorer. La situation politique est caractérisée par des divisions de plus en plus profondes sur des bases ethniques. Le pays est ravagé par des violations généralisées des droits de l'homme, l'impunité, la violence sexiste et le recrutement d'enfants soldats, et la crise humanitaire a atteint un point critique. La famine a été déjà déclarée dans certaines régions du pays. La Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, le personnel humanitaire – y compris des bénévoles religieux – et leurs installations ont été attaqués et pillés, tandis que leurs efforts visant à venir en aide à la population sont entravés. Comme vous l'avez dit, Monsieur le Président, le temps presse.

Il est clair que le Conseil de sécurité doit mettre en œuvre une stratégie pour faire suite à ce que nous avons convenu aujourd'hui dans la déclaration du Président S/PRST/2017/4.

Nous sommes des amis du Soudan du Sud. En 2011, tout le monde a appuyé l'indépendance du Soudan du Sud. Nous avons salué l'annonce faite par le Président Kiir concernant le dialogue national, mais pour être crédible et efficace, il faut que deux conditions préalables soient remplies, et il faut qu'il y ait un objectif commun et clair pour qu'il puisse aboutir.

Premièrement, il y a la question du cessez-le-feu. À l'instar du Secrétaire général et des autres États Membres, nous sommes d'avis que seule une solution politique peut permettre de régler ce conflit. Pour parvenir à une solution politique, les parties doivent cesser les hostilités. Les partenaires régionaux du Soudan du Sud sont ceux qui ont le plus d'influence en vue de la réalisation de ce premier objectif. La navette diplomatique du Représentant spécial de l'Union africaine, l'action de l'ONU dans le pays et les mesures du Conseil peuvent également apporter une contribution importante. Au Conseil, nous concentrons nos efforts sur le premier pas concret, qui est essentiel pour faire avancer le processus. Par conséquent, nous appuyons la demande faite par le Président Konaré au Gouvernement sud-soudanais d'annoncer un cessez-le-feu unilatéral.

Deuxièmement, il faut garantir la participation de tous. Notre action vise à promouvoir un dialogue national sans exclusive, ouvert à tous les acteurs politiques nationaux, ainsi qu'à la société civile et aux chefs religieux. Ce dialogue pourrait s'avérer être l'outil permettant de mettre fin au conflit et de remédier aux conséquences graves de la crise humanitaire actuelle. Nous pouvons intensifier notre coopération politique avec l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement pour jeter les bases de la réalisation de cet objectif. Nous devons tout d'abord mettre en place des garanties de sécurité. Les progrès qui ont été réalisés jusqu'à présent dans le déploiement de la force de protection régionale demeurent limités. Nous appelons les parties sud-soudanaises à coopérer de manière constructive avec l'ONU pour améliorer les conditions de sécurité à Djouba et à ne pas entraver l'accès humanitaire.

Troisièmement, il y a la question de la mise en œuvre de l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud (l'Accord de paix). Les parties au conflit ont signé l'Accord de paix en 2015. La plupart des éléments de cet accord n'ont pas été mis en œuvre. Je pense notamment au Tribunal mixte pour le Soudan du Sud et au processus de réconciliation. La mise en œuvre de l'Accord de paix doit être relancée s'agissant d'autres aspects. Le succès du dialogue national dépend de la réalisation de ces objectifs.

L'Italie continue de fournir une aide humanitaire aux personnes touchées par la famine et par la situation tragique qui règne au Soudan du Sud. Nous venons d'annoncer une nouvelle contribution pour répondre à l'appel du Secrétaire général. Néanmoins, la crise humanitaire qui frappe le pays est essentiellement d'origine humaine. Il est temps d'agir. Œuvrons sérieusement, dans un esprit de coopération et de concert au Conseil, ainsi qu'aux niveaux régional et international, pour rétablir la paix au Soudan du Sud.

M. Ali (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Je voudrais m'associer aux orateurs précédents pour remercier de leurs exposés le Secrétaire général António Guterres, le Président Mogae, Président de la Commission mixte de suivi et d'évaluation, et la représentante de la société civile, M[me] Sunday.

Le Kazakhstan salue et appuie pleinement l'engagement pris par le Secrétaire général de trouver une solution pacifique au conflit au Soudan du Sud, pour lequel il n'y a pas d'option militaire. Nous devons renforcer les capacités du Gouvernement provisoire d'union nationale afin qu'il puisse relever les défis politiques, économiques et humanitaires auxquels il est confronté aujourd'hui, et pleinement mettre en œuvre l'Accord sur le règlement du conflit en République de Soudan du Sud. Nous soulignons l'importance que revêtent les travaux de la Commission mixte de suivi et d'évaluation pour assurer le suivi et la supervision de la mise en œuvre de l'Accord, ainsi que des activités du Gouvernement. Afin de rendre plus efficaces les travaux de la Commission mixte, toutes les parties sud-soudanaises doivent appliquer intégralement leurs engagements et coopérer pleinement avec son président.

Le Kazakhstan appuie un dialogue national sans exclusive visant à obtenir des résultats concrets, dialogue auquel tous les dirigeants au conflit peuvent participer. Nous convenons avec le Haut Représentant de l'Union africaine pour le Soudan du Sud, M. Konaré, que ce dialogue doit être conduit par des personnalités indépendantes qui jouissent d'un large soutien de la population. À cet égard, nous nous félicitons de la promesse faite par le Président Salva Kiir de garantir la sécurité et la liberté de tous les participants. Nous

devons rechercher tous les moyens possibles d'appuyer la navette diplomatique qu'entreprendra le Haut Représentant de l'Union africaine en vue de promouvoir le dialogue et d'assurer la mise en œuvre de l'Accord.

Une collaboration plus étroite entre l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), l'Organisation des Nations Unies et d'autres parties prenantes permettra d'accroître les chances d'atteindre notre objectif qui est de mettre fin au conflit par des moyens politiques et la médiation. C'est pourquoi nous encourageons la communauté internationale à aider le Gouvernement provisoire à faire avancer cet important processus politique. Nous convenons que l'IGAD doit jouer un rôle de premier plan dans le règlement du conflit au Soudan du Sud, car elle a toujours été en première ligne dès lors qu'il s'agit de s'attaquer aux problèmes de la région. Nous attendons avec intérêt la prochaine réunion consultative conjointe entre le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et le Conseil de sécurité, à l'occasion de laquelle des questions relatives au Soudan du Sud seront examinées.

Les souffrances humaines causées par la grave famine qui sévit dans certaines régions du Soudan du Sud exigent l'attention urgente de la communauté internationale. Les effets de la famine peuvent être considérablement atténués, si le Gouvernement sud-soudanais coopère de manière constructive avec l'Organisation des Nations Unies et les acteurs humanitaires en facilitant l'accès aux zones touchées par le conflit et en garantissant la liberté de circulation de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS).

Nous sommes également préoccupés par le recrutement et l'utilisation d'enfants en violation du droit international, ainsi que par les violences sexuelles et sexistes, qui ont atteint des proportions alarmantes. Une coordination plus étroite entre la MINUSS et la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé et la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit est essentielle si nous voulons nous attaquer à ces problèmes et mettre fin à l'impunité.

Les recommandations de la Commission d'enquête de l'Union africaine concernant la mise en place de mécanismes de justice transitionnelle, notamment un tribunal mixte, doivent être rapidement mises en œuvre avec l'assistance technique du Secrétariat de l'ONU.

Le mandat de la MINUSS est entravé depuis plusieurs mois déjà en raison de l'imposition de nouvelles conditions en matière d'immigration touchant le personnel de la MINUSS, une procédure qui doit être revue. Par ailleurs, il est essentiel que la force de protection régionale soit déployée rapidement afin de renforcer la sécurité globale dans le pays. Une MINUSS et une force de protection régionale pleinement opérationnelles contribueraient de manière significative à améliorer la situation en matière de sécurité. Le Kazakhstan est prêt à se joindre aux efforts multilatéraux afin de propulser le Soudan du Sud sur la voie de la paix et de la sécurité, qui sont des conditions *sine qua non* de la stabilité régionale.

Mme Sison (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président Mogae et Mme Sunday de leurs exposés.

Nous sommes indignés par les événements au Soudan du Sud, en particulier la violence généralisée, les atrocités qui se poursuivent et le blocage de l'accès humanitaire. Plutôt que de respecter le cessez-le-feu prévu dans l'accord de paix de 2015 qui a été entériné par le Conseil de sécurité, les dirigeants du Soudan du Sud, tant au sein du Gouvernement que dans les mouvements d'opposition, ont choisi de lancer de nouvelles offensives militaires et d'orchestrer des attaques par les milices, plaçant leurs propres intérêts au-dessus de ceux de leur peuple.

En décembre dernier, certains collègues du Conseil de sécurité ont fait valoir que des pressions seraient contreproductives, car elles feraient obstacle à la relance du processus politique, mais il n'y a eu aucun progrès depuis décembre. Au lieu de cela, la situation s'est détériorée et est encore plus grave aujourd'hui. Des combats sont en cours. Rien que ces trois dernières semaines, 40 000 Sud-Soudanais ont été déplacés en Ouganda, ce qui porte à près de 500 000 le nombre total de déplacés depuis juillet dernier. Près de 5 millions de personnes risquent de souffrir de la faim, et la famine a été déclarée dans deux comtés et pourrait bien s'étendre. La famine n'est pas une conséquence de la sécheresse; elle est la conséquence de dirigeants qui s'intéressent davantage au pouvoir politique et à leurs gains personnels qu'à la nécessité de mettre fin à la violence et d'autoriser l'accès humanitaire.

Les obstacles intolérables que le Gouvernement continue d'imposer aux travailleurs humanitaires qui cherchent à accéder aux populations frappées par la famine peuvent être assimilés à des tactiques

de privation délibérée de nourriture. Par ailleurs, on a signalé un ciblage délibéré des civils sur une base ethnique, des violences sexuelles endémiques, une généralisation du recrutement illégal d'enfants soldats, la destruction de maisons et le pillage de biens. Ce n'est pas la première fois dans ce conflit qui dure depuis maintenant trois ans que les forces gouvernementales ont utilisé une campagne de la terre brûlée. Rien que depuis septembre 2016, près de 17 000 structures ont été détruites dans une partie seulement de l'ancien État de l'Équatoria Central.

Nos objectifs sont clairs : les parties doivent cesser les hostilités, s'engager dans un dialogue véritable et inclusif, et elles doivent tenir les promesses qu'elles ont faites maintes fois d'accorder aux organisations humanitaires un accès sans entraves. Tout processus politique qui se veut pérenne et crédible doit inclure véritablement toutes les voix sud-soudanaises. Le dialogue doit compléter l'accord de paix, dont les éléments fondamentaux comprennent un cessez-le-feu permanent, le partage du pouvoir et des réformes essentielles, autrement dit, une feuille de route pour l'instauration d'une paix durable. Nous saluons l'engagement continu de l'ONU et des organisations régionales à instaurer la paix et la stabilité au Soudan du Sud, et nous espérons que les navettes diplomatiques du Haut Représentant de l'Union africaine pour le Soudan du Sud, le Président Konaré, et l'engagement sans réserve de l'Autorité intergouvernementale pour le développement donneront des résultats le mois prochain. C'est dans ce contexte que la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), la mission de maintien de la paix autorisée par le Conseil, est empêchée par le Gouvernement et les forces de l'opposition de s'acquitter pleinement de son mandat. Qui plus est, la force de protection régionale autorisée par le Conseil s'est heurtée à des retards inacceptables dans son déploiement. Le Conseil doit prendre au sérieux ce rejet délibéré de son mandat au titre du Chapitre VII.

La communauté internationale doit utiliser tous les outils à sa disposition pour faire face à la crise au Soudan du Sud et aux nombreuses obstructions au travail de la MINUSS. Nous avons entend avertissement après avertissement quant au risque que d'autres atrocités massives puissent être commises, mais nous n'avons pas besoin de ces avertissements pour savoir que le niveau soutenu de la violence et les atrocités en cours au Soudan du Sud dépassent l'inacceptable. Comme cela a été noté, l'embargo sur les armes est l'un des outils que le Conseil pourrait utiliser pour lutter contre la violence qui sévit au Soudan du Sud. De même, la résolution assortie de sanctions 2206 (2015) que nous avons adoptée à l'unanimité nous permet de désigner les personnes dont les activités ou politiques menacent la paix au Soudan du Sud, notamment celles qui entravent les activités des missions de maintien de la paix ou des missions humanitaires déployées par la communauté internationale, dont les activités ou politiques étendent le conflit ou qui dirigent des attaques contre des civils, en particulier les femmes et les filles.

Enfin, je voudrais dire un mot sur l'application du principe de responsabilité. Il est absolument indispensable de faire des progrès dans la mise en place d'un tribunal mixte pour le Soudan du Sud, et nous exhortons l'Union africaine et le Soudan du Sud à intensifier leurs efforts pour établir ce mécanisme important dans les mois à venir. La paix et la justice peuvent et doivent être poursuivis simultanément.

M. Delattre (France) : Je tiens tout d'abord à saluer la présence parmi nous aujourd'hui du Ministre britannique des affaires étrangères, ainsi que l'initiative que la présidence britannique a prise d'organiser cette réunion sur le Soudan du Sud. Je souhaite également remercier les intervenants pour leurs présentations. Je tiens en particulier à saluer la force de l'engagement personnel du Secrétaire général sur le Soudan du Sud. La France souscrit entièrement aux priorités qu'il vient de nous exposer et le soutient pleinement dans ses efforts pour favoriser le retour à la paix et à la stabilité dans ce pays meurtri.

Après trois ans de conflit, la situation au Soudan du Sud reste une source aiguë de préoccupation. Aux violences, aux atrocités, aux violations des droits de l'homme dont souffrent les populations sud-soudanaises depuis bien trop longtemps s'ajoute désormais la famine, qui en est, dans une large mesure, la résultante. Face à cette situation, nous ne pouvons pas et ne devons pas rester inactifs. Nous devons dès lors poursuivre trois objectifs.

D'abord, la priorité doit être accordée à l'arrêt des hostilités et à l'accès aux populations vulnérables. La responsabilité en incombe à toutes les parties au conflit, et en premier lieu à l'Armée populaire de libération du Soudan et à l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition. Celles-ci doivent enfin respecter les multiples accords de cessez-le-feu qu'elles ont conclus et qu'elles violent pourtant sans cesse. L'émergence de milices et l'expansion des zones de combat rendent ce premier pas d'autant plus indispensable.

Cet arrêt des hostilités doit s'accompagner de la cessation immédiate des entraves imposées à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et aux acteurs humanitaires. Les attaques, les violences, le harcèlement, le pillage dont sont victimes les Casques bleus et les acteurs humanitaires sont contraires au droit international humanitaire. Nous saluons le courage et le dévouement de ces hommes et de ces femmes dans leurs efforts inlassables pour venir en aide aux populations les plus vulnérables. Le Conseil doit clairement être prêt à adopter des sanctions contre tous ceux qui s'adonnent à ce type d'atteintes à leur encontre. Nous regrettons par ailleurs vivement que la MINUSS comme les acteurs humanitaires soient l'objet de restrictions d'accès et d'entraves bureaucratiques dans leurs actions de protection et d'aide. Le Gouvernement sud-soudanais doit tout mettre en œuvre pour faire cesser ces obstructions et faciliter le travail de ces acteurs. Seuls des progrès sur ces deux fronts – la cessation des violences et la facilitation de l'accès humanitaire – permettront d'établir un environnement propice à un dialogue politique apaisé.

J'en viens en effet à mon deuxième point, la mise en œuvre d'une solution politique. Il s'agit de la seule solution de long terme aux défis du pays. À cet égard, les termes de la solution politique sont connus. Il s'agit de l'Accord de paix d'août 2015. Ce document donne une feuille de route à la fois globale et détaillée, qui doit être mise en œuvre afin de faire retrouver au pays la sécurité et la stabilité. Nous saluons à cet égard l'action de la Commission mixte de suivi et d'évaluation sous la conduite du Président Mogae. Il est essentiel de continuer le suivi de cet accord et de rappeler avec force leurs responsabilités au Gouvernement de transition et d'unité nationale, qui est lui-même issu de cet accord, ainsi qu'à tous les acteurs sud-soudanais. Là encore, il est inacceptable que ceux qui se sont engagés à mettre en œuvre ces mesures ne respectent pas leur parole.

Dans ce contexte, à l'instar de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et de l'Union africaine, le Conseil doit rappeler ses attentes concernant la mise en œuvre des mesures prévues par cet accord de paix, y compris, et peut-être en premier lieu, dans le domaine sécuritaire. Nous saluons donc l'engagement continu de l'IGAD et de l'Union africaine, en pleine coordination avec l'ONU. La mission confiée au Président Alpha Konaré de faire avancer la mise en œuvre de l'Accord et de favoriser l'inclusivité du dialogue national est à cet égard essentielle. Nous appelons toutes les parties à travailler avec lui dans ce but. Tout dialogue national serait en effet vain, voire contreproductif, s'il détournait la mise en œuvre de l'Accord de paix, s'il n'était pas pleinement inclusif et s'il n'était pas tenu selon des modalités assurant son autonomie, son impartialité et la confiance de tous les participants. Je souhaite à cet égard rappeler que la France estime que la mise en place d'un embargo sur les armes favoriserait la solution politique. En contraignant l'accès aux armes utilisées pour commettre des exactions contre les civils, un tel embargo contribuerait à la baisse du niveau de violence, favorisant ainsi un environnement propice à un dialogue politique apaisé.

Enfin, et c'est là mon troisième point, nous devons nous rappeler que le cycle de la violence et de la souffrance ne peut être rompu que grâce à des progrès réels en matière de justice et de redevabilité. Comme l'a rappelé Mme Sunday, les femmes ont souffert de manière disproportionnée dans ce conflit. L'utilisation du viol comme arme de guerre, abondamment documentée par l'ONU, l'Union africaine et les organisations de la société civile, peut constituer un crime de guerre, voire un crime contre l'humanité. La violence contre les enfants, ainsi que le recrutement d'enfants soldats, constituent des atteintes tout aussi révoltantes.

Face aux insuffisances actuelles de la lutte contre l'impunité au Soudan du Sud, nous devons rappeler aux auteurs de ces crimes qu'ils devront rendre des comptes. Nous pouvons participer à la prévention de tels crimes en envisageant la mise sous sanctions des individus qui les commettent ou les ordonnent. Nous devons aussi soutenir les efforts judiciaires de reddition de comptes. Là encore, l'Accord de paix prévoit des mécanismes dans ce but, notamment la mise en place du Tribunal mixte. Nous appelons à des progrès dans ce sens et réitérons nos encouragements aux travaux de l'Union africaine dans ce domaine, sans quoi la violence et les violations des droits de l'homme ne pourront que se répéter encore et encore au Soudan du Sud.

Soyons lucides. La tragédie sud-soudanaise peut encore s'aggraver, mais cette tragédie n'est pas une fatalité si les parties assument leurs responsabilités et si le Conseil reste pleinement mobilisé.

M. LLorentty Solíz (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Je remercie une fois de plus la présidence britannique d'avoir convoqué cette séance importante. Je remercie également le Secrétaire général, M. António Guterres, de son rapport (S/2017/224) sur la situation au Soudan du Sud. Nous sommes encouragés par son approche et son dynamisme. Je remercie

également le Président de la Commission mixte de suivi et d'évaluation, M. Festus Mogae, de sa présence et des efforts qu'il déploie pour affronter cette situation délicate. Et nous remercions Mme Betty Sunday de sa présence parmi nous.

La Bolivie estime que conformément aux efforts du Secrétaire général, il est indispensable que le Conseil fasse preuve d'unité pour appuyer le processus politique, qui est l'unique option en vue de régler la situation au Soudan du Sud. Nous appuyons les trois objectifs énoncés par le Secrétaire général pour avancer vers le règlement de ce conflit dramatique. Premièrement, les hostilités doivent cesser. Deuxièmement, le processus de paix doit reprendre. Troisièmement, il importe de garantir un accès humanitaire sans entrave. De même, l'appui et le suivi constants que peuvent fournir les organisations régionales, l'ONU et la communauté internationale dans son ensemble joueront un rôle clef en vue de garantir l'ouverture et la légitimité du processus de dialogue.

En outre, je tiens à exprimer l'appui de ma délégation à la déclaration commune à la presse de l'Union africaine, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et de l'ONU, qui se sont prononcées en faveur du dialogue national le 29 janvier 2017. Dans le même esprit, nous saluons les efforts et les bons offices de M. Mogae, Président de la Commission mixte de suivi et d'évaluation, et de M. Konaré, Haut Représentant de l'Union africaine pour le Soudan du Sud.

S'agissant des conditions de sécurité, nous appelons à la mise en œuvre de l'Accord de paix concernant le cessez-le-feu entre les parties. Les affrontements dans les régions de l'Équatoria, du Haut-Nil, du Bahr el-Ghazal, de Malakal et de Wau Shilluk créent une insécurité générale et provoquent des déplacements constants de civils au cours desquels les enfants et les femmes sont particulièrement vulnérables. Nous jugeons nécessaire que le Gouvernement, en collaboration avec la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), rende possibles l'accès sans restriction de l'aide humanitaire et la protection des civils dans les régions qui en ont le plus besoin.

Nous sommes préoccupés par les informations faisant état de violations des droits de l'homme, de violence sexuelle et de recrutement et d'utilisation d'enfants. À cet égard, nous appelons à la mise en œuvre du chapitre V de l'Accord de paix et nous espérons que l'Union africaine prendra toutes les mesures nécessaires pour établir un tribunal mixte pour le Soudan du Sud qui soit juste, impartial et crédible.

Il importe également de saluer les progrès réalisés dans l'application des mesures concrètes prises pour déployer la force de protection régionale, laquelle pourrait contribuer de manière significative à freiner l'augmentation de l'insécurité, à la condition que nous sachions clairement quelles sont les fonctions de cette force. La coopération de la région est également très importante à cet égard.

En ce qui concerne la situation humanitaire, l'annonce de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, selon laquelle les comtés de Leer et de Mayendit connaissent des situations de famine, constitue un appel urgent lancé au Gouvernement et à la communauté internationale pour qu'ils prennent des mesures immédiates en la matière et veillent à ce que la situation ne se détériore pas davantage. D'après les chiffres du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, 100 000 Sud-Soudanais sont dans un état de famine et 5,5 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire, ce qui nécessite une action conjointe. Selon le Secrétaire général adjoint, M Stephen O'Brien, qui a lancé un appel à la communauté internationale et aux bailleurs de fonds, il est essentiel de réunir 1,25 milliard de dollars pour faire face à cette situation difficile.

La situation de famine est manifestement provoquée par un certain nombre de facteurs : le conflit armé entre les différentes parties, la difficulté d'accès à l'aide humanitaire et la sévérité de la sécheresse qui sévit dans la région, ce qui montre que les effets des changements climatiques accroissent les possibilités de conflit. C'est pourquoi nous appelons le Gouvernement, en collaboration avec les travailleurs humanitaires et le personnel de la MINUSS, à travailler pour apporter l'assistance nécessaire aux populations de ces régions dans les meilleurs délais.

Pour terminer, je voudrais insister sur le fait que le travail conjoint des organisations régionales est fondamentale pour élaborer des plans d'action visant à renforcer les institutions de Soudan du Sud. Ces plans d'action doivent s'attaquer aux problèmes structurels et respecter les principes de l'Accord de Paris sur les changements climatiques sur l'efficacité de l'aide au développement au sens où toute coopération devrait être adaptée aux pays bénéficiaires, s'aligner sur les plans du pays et être coordonnée entre les parties et, enfin, elle doit impliquer la responsabilité mutuelle de tous les acteurs concernés. De même, nous croyons que le conflit au Soudan du Sud doit être réglé par les Sud-Soudanais

avec, bien entendu, l'aide de la communauté internationale, dans le respect des principes de la Charte des Nations Unies.

M. Iliichev (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Président Mogae et Mme Sunday pour leur évaluation de la situation au Soudan du Sud. Nous nous félicitons également des efforts personnels déployés par le Secrétaire général pour parvenir à un règlement sur le Soudan du Sud.

Nous convenons de l'importance de coordonner les actions entre l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et l'ONU visant à assurer la paix, la stabilité et la sécurité au Soudan du Sud. Nous appuyons l'approche adoptée par le Secrétaire général pour rechercher des solutions africaines aux problèmes africains avec le soutien approprié des Nations Unies, y compris pour ce qui est de la question du Soudan du Sud.

Nous estimons approprié que l'IGAD joue un rôle central dans ce processus. Nous saluons le Secrétariat, qui a récemment fourni des évaluations plus équilibrées dans ses rapports mensuels, et nous tenons à cet égard à souligner les progrès accomplis dans la préparation du déploiement de la force de protection régionale. Comme il ressort clairement de l'information fournie, le moment du déploiement des unités de première ligne a été légèrement reporté sans que cela soit aucunement imputable aux Sud-Soudanais.

La position constructive adoptée par Djouba sur la question de la force de protection régionale, est illustrée par le fait que le Gouvernement a alloué un premier terrain pour ses casernes. Pour autant que nous le sachions, les retards pris dans l'allocation du deuxième terrain tiennent à un certain nombre de formalités inévitables.

Nous exhortons le Secrétariat à continuer à coopérer avec Djouba afin de régler l'ensemble des problèmes actuels concernant la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), y compris la nécessité de créer un mécanisme chargé de régler sans délai les problèmes de visa et de déterminer les modalités de déploiement de la force de protection régionale dans le respect des normes fondamentales du maintien de la paix.

Nous partageons les préoccupations face à la situation humanitaire catastrophique que connaît le pays et prenons note des efforts déployés par le Bureau de la coordination des affaires humanitaire pour améliorer la situation. Nous accueillons avec satisfaction la déclaration du Président Kiir sur l'octroi de l'accès humanitaire aux régions en proie à une crise alimentaire. Nous ne pouvons que noter l'aide que Khartoum fournit à la population sud-soudanaise. En même temps, au vu de la situation en Somalie et au Kenya, pays voisins, nous nous devons de souligner que la famine qui a commencé dans plusieurs régions du Soudan du Sud est due non seulement aux problèmes de sécurité, mais aussi aux mauvaises conditions météorologiques.

Nous sommes également troublés par les rapports faisant état d'affrontements armés dans diverses parties du pays. Nous continuons de croire que, dans une large mesure, ces incidents sont le résultat de problèmes au niveau du commandement et du contrôle, et sont également dus au manque de discipline dans les rangs des troupes gouvernementales et de celles de l'opposition. Un autre facteur est la division qui s'est fait jour entre les partisans de Taban Deng Gai et de Machar, et qui donne lieu à des affrontements interethniques ou de nature tout simplement criminelle.

Nous nous réjouissons que le Président Kiir ait annoncé la tenue d'un dialogue national dans le cadre de l'Accord de paix. Nous souhaitons que cette initiative bénéficie d'un appui actif. Nous avons bon espoir que le projet d'amnistie fera avancer le processus politique et permettra de régler le problème de la présence des partisans du Premier Vice-Président Riek Machar sur le territoire de la République démocratique du Congo.

Nous croyons que, d'une manière générale, les paramètres du dialogue national et le lieu des consultations doivent être déterminés par les Sud-Soudanais eux-mêmes. Nous convenons que la promotion du dialogue national et la mise en œuvre de l'Accord de paix sont impossibles sans le maintien du cessez-le-feu. Il serait toutefois injuste de n'imputer la continuation de la violence qu'au seul Gouvernement provisoire d'union nationale.

Nous jugeons tout à fait inapproprié d'évoquer la menace de génocide. La montée des tensions interethniques est en grande partie due aux déclarations et aux actions provocatrices de groupes armés et criminels et d'éléments indisciplinés des forces de sécurité. On ne peut guère parler de politique systématique et délibérée de la part des autorités.

Nous saluons la création au sein de la MINUSS d'un groupe de travail sur les propos haineux et l'incitation à la violence. Nous voudrions rappeler l'importance de

prévenir ce genre d'activités émanant du territoire de n'importe quel pays utilisant les réseaux sociaux, sinon, toutes les dispositions de la résolution 2327 (2016) seront vouées à l'échec.

Notre position à l'égard des nouvelles sanctions du Conseil de sécurité contre le Soudan du Sud est bien connue. Si nous voulons instaurer une paix durable au Soudan du Sud, nous n'avons pas besoin d'un embargo sur les armes imposé par le Conseil de sécurité, mais plutôt de mesures ciblées visant à désarmer la population et à démobiliser et à réinsérer les combattants. Nous croyons aussi qu'il faut tenir compte des vues des puissances régionales qui soutiennent que ce n'est pas le moment de proposer de nouvelles restrictions à imposer à Djouba. Dans ce contexte, nous notons que des experts des Nations Unies ont indiqué que des armes pourraient être fournies au Soudan du Sud par les pays mêmes qui semblent préconiser un embargo sur les armes au Conseil de sécurité.

M. Yelchenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général et les autres intervenants pour leurs exposés très complets. Je félicite également le Royaume-Uni de nous avoir donné l'occasion d'envisager plus avant les efforts que doit faire la communauté internationale pour régler le conflit de la plus jeune nation au monde.

Au fond – et c'est tragique – presque toutes les pires craintes sur le sort du pays sont devenues réalité. Le Soudan du Sud est au bord du chaos. Des millions de personnes ont été déplacées de chez elles. L'économie est en ruines. La faim et la pauvreté sont partout.

Tandis que les Sud-Soudanais souffrent, les belligérants continuent à poursuivre leurs objectifs par la voie des armes. Les meurtres, les enlèvements, les viols, les pillages et les incendies de maisons constituent désormais le terrible quotidien des Sud-Soudanais. Pourtant, ces derniers mois, la situation a atteint de nouveaux sommets sans précédent, des rapports faisant état de l'intensification de la violence ethnique et de situations de famine dans certaines parties du pays. Le comté de Leer dans l'État de l'Unité en est juste un exemple. C'est l'un des épicentres de la famine, où plus de 100 000 personnes risquent à tout moment de mourir de faim. Les villages sont désertés. Des hommes armés des deux camps ont incendié les cultures et chassé les agriculteurs de leurs champs. Les gens se cachent dans les marécages. Ils mangent des racines de nénuphar et les quelques poissons qu'ils parviennent à attraper. Il n'y pas d'écoles, pas de services de santé, rien que la peur de perdre la seule chose qui leur reste : la vie. C'est une honte que pareille chose se produise au XXIe siècle. C'est une honte que nous, la communauté internationale, ne soyons pas parvenus à l'empêcher. Et c'est un scandale que les dirigeants politiques sud-soudanais aient été incapables d'assumer leurs responsabilités vis-à-vis de leur propre peuple. Le temps joue contre nous. Mais pourvu que nous ne restions pas les bras croisés, cette tragédie humaine peut encore être évitée.

Comment pouvons-nous y parvenir? Nous devons briser le statu quo meurtrier et rediriger vers l'instauration de la paix les énergies actuellement gaspillées à faire la guerre. Les condamnations publiques et les avertissements sans suite ne sont d'aucune utilité. Les deux parties les considèrent largement comme des menaces sans conséquences. Pour avoir du mordant, il faut une position de fermeté capable de réellement modifier les calculs et d'influencer les comportements des uns et des autres. Pour faire cesser les combats, il faut interrompre le flux d'armes. Pour empêcher que des fonds publics soient utilisés à des fins personnelles, nous devons les rendre inaccessibles à certaines personnes. Pour que cessent les attaques contre les civils, il faut demander des comptes aux responsables.

C'est pourquoi l'Ukraine estime qu'un embargo sur les armes et de nouvelles sanctions ciblées demeurent utiles afin de ne pas laisser le Soudan du Sud sombrer dans la guerre et le chaos. Nous ne pensons pas que ces mesures sont une panacée. Mais nous sommes convaincus qu'elles réduiront la capacité des parties de continuer à alimenter le conflit. Cela contribuera à faire taire les armes qu'elles possèdent déjà et à arrêter que les ressources financières qui font cruellement défaut par ailleurs soient employées à l'achat de nouvelles armes.

L'Ukraine est convaincue que le conflit au Soudan du Sud n'a pas de solution militaire. Un dialogue politique inclusif dans le cadre de l'Accord de paix de 2015 est le seul moyen de rétablir la paix et la stabilité dans le pays. À cet égard, nous saluons l'initiative du Gouvernement sud-soudanais de lancer un dialogue national pour promouvoir la réconciliation nationale et l'harmonie intercommunautaire entre tous les groupes sud-soudanais. Cependant, pour que cette initiative soit crédible et efficace, les hostilités doivent cesser immédiatement, la primauté du droit doit être rétablie et l'aide humanitaire doit être autorisée à parvenir à ceux qui en ont besoin.

Enfin, je voudrais exprimer le plein appui de l'Ukraine à la volonté du Secrétaire général de

travailler étroitement avec les États membres de l'Union africaine, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et d'autres partenaires pour faire en sorte que la mise en œuvre de l'Accord de paix et le processus de dialogue national soient inclusifs. Comptant parmi les pays qui fournissent des contingents et des effectifs de police à la Mission des Nations Unies au Sud-Soudan, l'Ukraine continuera de soutenir activement les efforts de l'ONU pour maintenir et consolider la paix dans ce pays fragile.

M. Ciss (Sénégal) : La délégation sénégalaise voudrait tout d'abord remercier la présidence britannique du Conseil d'avoir pris l'initiative d'organiser cette importante séance d'information sur le Soudan du Sud, que S. E. M. Boris Johnson, Ministre britannique des affaires étrangères et des affaires du Commonwealth, a bien voulu présider. Mes remerciements vont également au Secrétaire général, M. António Guterres, et à M. Festus Mogae, Président de la Commission mixte de suivi et d'évaluation, pour leurs importantes déclarations, ainsi qu'à Mme Betty Sunday pour l'important exposé qu'elle a bien voulu nous faire sur la situation. Par leurs interventions, ils ont permis d'éclairer davantage l'acuité de la question à l'examen.

La crise qui sévit depuis plus de trois ans au Soudan du Sud a eu comme conséquence une multiplication des violences et des violations des droits de l'homme. Face à cette situation très grave, ma délégation tient non seulement à réitérer sa vive préoccupation devant la détérioration de la situation sécuritaire dans le pays et son impact sur l'application de l'Accord de 2015 sur le règlement du conflit, mais aussi à condamner les incursions armées et les menaces contre le personnel humanitaire et la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), de même que les violations de l'accord sur le statut des forces, du droit international humanitaire et de la sécurité du personnel des Nations Unies.

En effet, les violations répétées du cessez-le-feu et la multiplication des hostilités dans plusieurs régions du pays ont, comme nous le savons tous, entraîné une vague de réfugiés vers les États voisins ainsi que l'augmentation du nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays, aggravant ainsi une situation humanitaire déjà suffisamment catastrophique. Si on y ajoute la situation de famine qui sévit dans plusieurs régions, il devient par conséquent urgent d'agir afin d'empêcher que les populations déjà exposées aux maladies succombent en masse à la faim. De fait, la poursuite des combats et l'effondrement de l'économie ont entraîné plus de 100 000 personnes dans une situation de famine. Selon les différents organismes des Nations Unies, un million d'autres sont considérées comme étant au bord de la famine et on ne le dira jamais assez, il s'agirait de la pire famine que connaîtrait le pays depuis le début du conflit.

Ma délégation est donc d'avis, et je crois que nous en convenons tous, que seule une solution politique au conflit en cours au Soudan du Sud permettra de remédier de façon durable à cette situation humanitaire catastrophique. Aussi demandons-nous aux différentes parties au conflit de reprendre le dialogue et de mettre en œuvre l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. À cet égard, nous estimons que le processus de dialogue national lancé en décembre dernier par le Président Salva Kiir, s'il est véritablement inclusif, libre et transparent, pourrait aider à créer les conditions d'un retour à la paix dans ce pays. Cela conférerait au processus la légitimité nécessaire en vue de son appropriation par l'ensemble des populations sud-soudanaises sans distinction, avec l'appui des pays de la région et de la communauté internationale. Le dialogue national devrait permettre également aux parties prenantes de discuter de questions d'intérêt général, y compris les questions cruciales de la gouvernance, la réforme du secteur de la sécurité et la réconciliation nationale, entre autres. C'est dans cet esprit que nous encourageons vivement la coopération entre l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et l'ONU, en vue de la prise de mesures coordonnées destinées à soutenir le processus de paix, y compris le processus de dialogue national, ceci de manière à rendre ce dialogue plus inclusif par l'implication de toutes les parties au conflit au Soudan du Sud.

En ce qui concerne la famine que j'ai évoquée plus haut, le Président Alpha Konaré, Haut Représentant de l'Union africaine pour le Soudan du Sud, a fait des propositions concrètes visant à atténuer les effets désastreux de cette famine et, en définitive, à assurer la sécurité alimentaire globale du reste du Soudan du Sud. Toutefois, cela nécessite l'arrêt des hostilités, surtout si on veut relancer les activités agricoles du pays. Par conséquent, nous en appelons à tous les acteurs armés pour qu'ils cessent immédiatement les hostilités et permettent à la MINUSS, dont nous saluons les efforts inlassables dans un environnement hostile, mais également aux agents humanitaires, d'accéder aux civils qui ont besoin d'aide. En effet, sans un accès immédiat

et sans entrave, la situation humanitaire ne pourrait qu'empirer et ce sont les populations locales qui en pâtiraient davantage.

Par ailleurs, mon pays soutient la création au Soudan du Sud d'une cour de justice hybride et indépendante pour juger les auteurs des crimes et autres exactions sur les populations civiles, et pour cela, nous demandons au Gouvernement sud-soudanais de soutenir l'Union africaine dans ce projet.

Enfin, en ce qui concerne la force de protection régionale, nous saluons bien sûr les récents développements allant dans le sens de son déploiement et encourageons les autorités sud-soudanaises à prendre toutes les mesures nécessaires pour que ce déploiement soit immédiat. C'est le lieu donc de rendre hommage aux pays qui fournissent des contingents pour leur dévouement à la cause de la paix au Soudan du sud.

M. Bessho (Japon) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette séance d'information très opportune. Je tiens également à remercier le Secrétaire général, le Président de la Commission mixte de suivi et d'évaluation pour le Soudan du Sud, M. Mogae, ainsi que Mme Sunday de leurs exposés très instructifs.

Le Japon demeure profondément préoccupé par la poursuite des hostilités et la situation humanitaire catastrophique au Soudan du Sud, laquelle est exacerbée par la famine. De nombreuses vies sont en jeu. Les membres du Conseil et les partenaires internationaux doivent continuer d'accorder leur appui vital à la population sud-soudanaise innocente. Outre les 22,4 millions de dollars d'aide humanitaire et à la reconstruction annoncés en janvier, le Japon a décidé la semaine dernière de fournir 6 millions de dollars supplémentaires pour répondre à l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur d'un appui international pour lutter contre la famine.

Pour que l'aide internationale soit efficace, il faut qu'elle parvienne jusqu'à ceux qui en ont besoin, et un accès sûr et sans entrave est indispensable à cet égard. Nous sommes préoccupés par les nombreuses informations faisant état de restrictions qui pèsent sur l'accès humanitaire, notamment s'agissant des permis de travail, ce qui ne fait qu'accroître les souffrances des populations innocentes. Pire encore, les fournisseurs d'aide continuent d'être pris pour cible, comme lors du meurtre tragique d'agents de l'Organisation internationale pour les migrations par des hommes armés non identifiés le 14 mars. Le Japon invite le Président Kiir à honorer ses engagements antérieurs et à prendre des mesures immédiates sur le terrain, notamment en améliorant l'accès humanitaire au niveau local et en œuvrant à une cessation des hostilités. C'est au Gouvernement sud-soudanais qu'incombe en premier lieu la responsabilité de protéger les civils. Nous l'invitons instamment à faire des progrès concrets sur ce front.

Il n'y a pas d'autre option que le processus politique pour parvenir à une paix réelle. Le Japon renouvelle son plein appui à l'engagement collectif et à l'étroite coordination sur la question du Soudan du Sud dont ont fait preuve l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et le Secrétaire général dans la déclaration commune qu'ils ont publiée en janvier. Le Japon se félicite de l'implication constante du Secrétaire général en cette période critique. Nous accueillons également avec satisfaction l'engagement énergique du Président Konaré et du Président Mogae, et nous nous faisons l'écho de leur appel à faire en sorte que le Soudan du Sud lance un dialogue national aussi ouvert, libre et transparent que possible. Le Conseil doit continuer de se montrer uni dans son soutien à leur engagement et à leurs efforts. Dans le cadre de l'action pour promouvoir l'ouverture et la réconciliation, le Japon envisage d'apporter un appui aux initiatives de paix locales par le truchement du Programme des Nations Unies pour le développement. La réussite de la journée nationale de prière organisée le 10 mars, qui a bénéficié d'une large participation, était un pas dans la bonne direction. C'est maintenant au Président Kiir et au Gouvernement de faire leurs preuves. Nous exhortons le Président Kiir à faire fond sur cet état d'esprit pour privilégier un processus de dialogue national sincère et ouvert à tous. Les autres parties doivent, elles aussi, renoncer à la violence et coopérer à cet effort national.

Le Japon prend bonne note des signes de progrès concernant le déploiement de la force de protection régionale, y compris le fait que les pays de la région ont réaffirmé leur volonté d'y participer et que des visites ont été effectuées au Soudan du Sud par les équipes de reconnaissance et les détachements précurseurs des pays fournisseurs de contingents. Mais il reste des problèmes à régler concernant son déploiement complet. Des progrès supplémentaires doivent être accomplis s'agissant de l'attribution de terrains et de la coordination aéroportuaire pour faire en sorte que la force puisse fonctionner efficacement. Nous appelons une nouvelle

fois le Gouvernement à coopérer sans réserve avec la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, y compris au sujet de la force de protection régionale.

En dépit de notre récente décision de mettre fin aux activités de l'unité de génie de nos forces d'autodéfense, le Japon demeure invariablement attaché à la paix et à la stabilité au Soudan du Sud. Le Japon appuiera les efforts en faveur d'un dialogue national ouvert à tous et œuvrera, avec les parties concernées, à un fonctionnement efficace et sans heurt de la MINUSS, ainsi qu'au déploiement rapide de la force de protection régionale. Le Japon poursuivra également sa coopération au service du développement et la fourniture d'une aide humanitaire à ceux qui en ont besoin, contribuant ainsi à l'édification de la nation sud-soudanaise.

M. Rosselli (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Je m'associe aux divers orateurs qui ont remercié la présidence britannique du Conseil d'avoir pris l'initiative d'organiser la présente séance. Nous remercions également le Ministre britannique des affaires étrangères, M. Boris Johnson, de sa présence et le Secrétaire général, Mme Sunday et M. Mogae de leurs exposés.

La teneur de la déclaration présidentielle (S/PRST/2017/4) ainsi que de l'exposé du Secrétaire général ont globalement couvert la totalité du texte que nous avions préparé pour mon intervention cet après-midi. C'est pourquoi je serai très bref.

Je signalerai simplement que la déclaration présidentielle recommande clairement cinq mesures pour faire progresser la situation. Nous estimons par conséquent qu'il convient simplement d'exhorter de nouveau le Conseil à suivre avec vigilance l'application de ces mesures, en coopération étroite avec toutes les organisations régionales qui s'impliquent dans le règlement des problèmes du Soudan du Sud.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine remercie le Royaume-Uni d'avoir convoqué la présente séance etle Secrétaire général Guterresde son exposé. Nous avons écouté avec attention les déclarations faites par le Président Mogae et Mme Sunday.

Les faits survenus récemment montre que la situation au Soudan du Sud demeure compliquée. Le Président Kiir a présenté une initiative visant à organiser un dialogue national et à promouvoir le développement économique. Dans l'intervalle, le Gouvernement sud-soudanais se heurte à de nombreuses difficultés pour mettre en œuvre l'accord de paix, maintenir la stabilité nationale et régler la crise humanitaire et la famine.

La Chine espère que la communauté internationale apportera une assistance dans les quatre domaines ci-après. Premièrement, elle doit insister avec force sur le règlement politique de la question du Soudan du Sud car c'est la seule solution envisageable. La communauté internationale doit continuer de faire pression sur toutes les parties sud-soudanaises pour qu'elles cessent les hostilités, qu'elles reprennent la voie du règlement politique et qu'elles mettent effectivement en œuvre l'accord de paix. La Chine se félicite de l'initiative du Président Kiir d'organiser un dialogue national et espère que toutes les parties sud-soudanaises participeront activement à ce processus, règleront leurs différends par le dialogue et la concertation, et promouvront la réconciliation dans un effort conjoint pour instaurer la paix, la stabilité et le développement dans le pays.

Deuxièmement, les organisations régionales et sous-régionales devraient être amenées à jouer pleinement leur rôle. L'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et l'Union africaine (UA) ont consenti un effort de médiation considérable sur cette question. L'ONU doit tirer pleinement parti des avantages relatifs et des rôles respectifs de l'IGAD et de l'UA, redoubler d'efforts pour mettre en œuvre la déclaration conjointe signée par les trois parties en janvier lors du Sommet de l'UA, et apporter un plus grand soutien aux efforts de médiation du Président de la Commission mixte de suivi et d'évaluation, M. Mogae, et du Haut Représentant de l'UA, le Président Konaré, afin de créer une synergie et de trouver un règlement au conflit au Soudan du Sud.

Troisièmement, nous devons renforcer la capacité de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) à remplir son mandat. La Chine est pour que la MINUSS joue un rôle constructif s'agissant d'aider toutes les parties au Soudan du Sud à mettre en œuvre l'Accord de paix, de protéger les civils et de faciliter l'accès humanitaire. Nous espérons que le Gouvernement sud-soudanais mettra activement en œuvre le communiqué publié conjointement avec le Conseil de sécurité, ainsi que les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité; et nous aidons la MINUSS à s'acquitter de son mandat en coopérant au déploiement de la force de protection régionale et en intensifiant les consultations avec les Nations Unies et l'IGAD, réglant convenablement tout problème pouvant surgir dans le processus de coopération.

Quatrièmement, il faut aider le Soudan du Sud à lutter activement contre la famine. Nous espérons que la communauté internationale concourra activement aux opérations de secours du Gouvernement sud-soudanais, encouragera toutes les parties au Soudan du Sud à œuvrer dans l'intérêt général de la population et créera les conditions favorables pour une fourniture rapide des secours aux sinistrés dans les régions touchées. La communauté internationale doit aider le Gouvernement à investir davantage dans l'agriculture et les infrastructures et à renforcer sa capacité d'autonomie et de résilience face aux catastrophes de sorte à promouvoir un développement socioéconomique durable.

Le Gouvernement chinois a participé activement au processus de paix au Soudan du Sud, qu'il a encouragé en promouvant des pourparlers de paix et l'envoi de soldats de la paix. La Chine a contribué au processus de paix au Soudan du Sud. Le Représentant spécial du Gouvernement chinois pour les affaires africaines s'est rendu dernièrement en Ouganda, au Kenya et en Afrique du Sud pour procéder à un échange de vues avec les pays de la région sur la situation au Soudan du Sud. La Chine continuera de jouer un rôle constructif aux fins de la paix, de la stabilité et du développement au Soudan du Sud.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan du Sud.

M. Malok (Soudan du Sud) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que votre délégation de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mars. Ma délégation vous assure de son plein appui. Je voudrais assurer le Conseil de ma coopération et de mon soutien aux fins du règlement des questions qui préoccupent mon pays.

Je voudrais aussi remercier le Secrétaire général et l'ancien Président Mogae, Président de la Commission mixte de suivi et d'évaluation, ainsi que Mme Sunday, de leurs exposés. M. Mogae sait que le Gouvernement provisoire d'union nationale présente des rapports actualisés depuis octobre 2016, le dernier l'ayant été en mars 2017. Jusqu'ici, la Commission de suivi et d'évaluation n'a directement fait part au Gouvernement provisoire d'union nationale d'aucune préoccupation concernant la mise en œuvre des chapitres de l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, si ce n'est au sujet de l'insuffisance des moyens consacrés à la mise en œuvre du chapitre II, relatif aux arrangements en matière de sécurité, et du retard pris dans la mise en œuvre de l'article 14 du chapitre I, imputable pour une grande part au Président du Comité national chargé des amendements constitutionnels. Nous sommes heureux d'annoncer que ce dernier s'est rendu à Djouba il y a deux semaines et que tout est en train d'être fait pour réviser la législation nécessaire pour la réforme, et en application du chapitre IV de l'Accord de paix. Nous recommanderions que cette révision inclue l'incorporation de cet Accord dans la Constitution de la République du Soudan du Sud.

Le Gouvernement provisoire d'union nationale a fait part à maintes reprises de sa ferme détermination à mettre en œuvre l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. En fait, il a déjà pris des mesures pratiques à cette fin en vue d'instaurer une paix durable. Il a mis en place le Gouvernement provisoire d'union nationale, l'Assemblée législative nationale, le Comité national chargé des amendements constitutionnels et la Commission militaire mixte de cessez-le-feu, entre autres. Il a également mis en œuvre une politique nationale d'inclusion, tel que stipulé dans l'Accord sur le règlement du conflit. En d'autres termes, les différentes forces politiques sont représentées dans le Gouvernement, conformément à l'Accord de paix.

Afin de revitaliser la consolidation de la paix, le Gouvernement provisoire d'union nationale a élaboré un plan de réconciliation et de dialogue national, suivant une approche ascendante qui commence au niveau local avant d'atteindre le niveau national. Le Gouvernement s'est félicité aussi du Plan d'action pour la paix et la réconciliation, lancé par le Conseil des Églises du Soudan du Sud en tant que moyen de renforcer l'action menée par le Gouvernement pour consolider la paix. Le Gouvernement provisoire d'union nationale a appelé toutes les parties prenantes à se joindre à cet effort. Toutefois, il importe de noter que l'Accord de paix n'a pas été signé par des individus mais par différentes parties. C'est pourquoi il ne devrait pas être l'otage d'individus qui ont choisi de s'auto-exiler pour des raisons qui ne sont connues que d'eux-mêmes.

La mise en œuvre de l'Accord de paix peut se poursuivre – et elle se poursuivra – sans ces individus. Le dialogue national est un processus et ceux qui ne sont pas prêts à y participer maintenant pourront le faire quand ils le seront. Le dialogue national n'est pas une alternative à l'Accord de paix. Le Gouvernement provisoire d'union nationale coopère activement avec l'ONU et a interagi avec les différentes délégations qui se sont rendues dans le pays, dont celle du Conseil

de sécurité au début du mois de septembre 2016, avec laquelle il a signé un communiqué commun; l'équipe de l'ONU chargée de l'évaluation stratégique au début du mois d'octobre 2016; le Chef du Bureau de la coordination des affaires humanitaires au début du mois de novembre 2016; le Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide, M. Dieng; le Haut-Commissaire aux droits de l'homme et son équipe d'évaluation; et le Groupe d'experts créé en application de la résolution 2206 (2015).

Le Gouvernement provisoire d'union nationale a aussi étroitement coopéré avec la MINUSS par le biais de son équipe technique. Les deux parties sont arrivées à s'entendre sur différentes questions qui les préoccupaient, notamment le déploiement d'une force de protection régionale, que le Gouvernement a accepté sans conditions préalables. Ils se sont également mis d'accord sur d'autres sujets de préoccupation, notamment la liberté de circulation de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), l'accès sans entrave du personnel humanitaire afin de fournir une aide humanitaire à toutes les populations qui en ont besoin au Soudan du Sud, la mise en place d'un guichet unique pour faciliter et accélérer le processus de délivrance des visas, le dédouanement en temps voulu, les autorisations de vol et l'élimination des obstacles bureaucratiques, entre autres choses.

Comme on l'a déjà dit, le Gouvernement provisoire d'union nationale a donné son accord en vue du déploiement de la force de protection régionale sans aucune condition préalable. Il est même allé plus loin en mettant à disposition une parcelle de terrain d'une superficie de 2,514 kilomètres carrés, où sera basée cette force. Il a également fait droit à une demande pour une deuxième parcelle de terrain destinée à la force de protection régionale. La MINUSS a déjà soumis les noms des personnes qui doivent procéder à l'inspection et au levé de cette parcelle de terrain, en collaboration avec des fonctionnaires de l'État de Joubek.

Au cours d'une visite qu'il a effectuée mardi le 21 mars dans notre capitale, le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Hervé Ladsous, a déclaré que les premières unités de la force de protection régionale seraient déployées dans quelques semaines. Étant donné qu'il a coopéré avec l'ONU, les pays de la région et l'ensemble de la communauté internationale, le Gouvernement provisoire d'union nationale pensait que ses efforts seraient salués au lieu d'être critiqués.

Le Gouvernement provisoire d'union nationale rejette catégoriquement toutes les allégations relatives à un génocide ou un nettoyage ethnique imminent au Soudan du Sud, qu'il considère sans fondement. Le Soudan du Sud est un pays connu pour sa diversité, qui est composé d'une soixantaine de tribus et ethnies qui vivent dans la paix et l'harmonie depuis des temps immémoriaux. Le conflit au Soudan du Sud est un conflit politique, caractérisé par une lutte de pouvoir qui est le fait de ceux qui cherchent à s'emparer du pouvoir par la force. Il n'a aucune dimension ethnique, malgré les allégations faites dans certains milieux. Jouer la carte ethnique sert à semer la confusion et peut-être à justifier l'application de mesures punitives contre le Gouvernement.

Nous félicitons le Secrétaire général d'avoir déclaré, durant la récente conférence de presse qu'il a tenue au complexe de Gigir à Nairobi, que le risque de génocide au Soudan du Sud avait été considérablement réduit. Même si, à notre avis, cette déclaration ne va pas assez loin pour réfuter les allégations d'un génocide imminent, il s'agit néanmoins d'un progrès dont nous nous félicitons et d'un pas dans la bonne direction.

En outre, le Gouvernement provisoire d'union nationale rejette catégoriquement toutes les accusations selon lesquelles ses forces prendraient pour cible des civils ou utiliseraient la violence sexuelle comme tactique de guerre. Le Gouvernement n'a fait que s'acquitter de son mandat constitutionnel, en protégeant les civils contre les attaques des rebelles et en maintenant l'ordre public. Il s'agit là des fonctions constitutionnelles fondamentales de n'importe quel gouvernement dans le monde. Le Gouvernement a également exercé son droit de légitime défense lorsqu'il a été attaqué par des forces néfastes et des éléments criminels, ce qui est conforme au droit international, y compris l'Article 51 de la Charte des Nations Unies.

Par conséquent, le Gouvernement provisoire d'union nationale appelle l'ONU, les pays de la région et l'ensemble de la communauté internationale à encourager et appuyer les efforts sincères que déploie le Gouvernement pour mettre en œuvre l'accord de paix, plus précisément l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, y compris les dispositions transitoires de sécurité, en vue d'instaurer une paix et une stabilité durables dans le pays et de mettre fin aux immenses souffrances de la population. Le Gouvernement est prêt à jouer son rôle. Le problème est de savoir ce qu'il faut faire face aux fauteurs de

troubles et aux politiciens opportunistes. On assiste depuis peu à la formation de nouveaux groupes rebelles qui veulent renverser le Gouvernement par des moyens militaires. Même le Président de la Commission mixte de suivi et d'évaluation a récemment fait remarquer que ces nouveaux groupes sont composés d'opportunistes et de criminels qui n'ont aucun programme politique cohérent. Les groupes rebelles continueront à essayer de faire échouer les efforts de paix à moins qu'on ne leur adresse un message clair.

Le Gouvernement provisoire d'union nationale remercie l'ONU et la communauté de donateurs de leurs interventions pour lutter contre la famine dans les deux comtés de l'ancien État de l'Unité. Le Gouvernement rejette toutefois les accusations selon lesquelles il aurait provoqué cette famine. Il importe de noter que d'autres régions du pays sont également touchées par la sécheresse à cause des changements climatiques. Le Gouvernement provisoire d'union nationale voudrait saisir cette occasion pour indiquer qu'il n'épargnera aucun effort pour remédier à cette situation et appeler la communauté internationale à l'aider à régler d'urgence ce problème.

L'appel visant à imposer des sanctions ciblées et un embargo sur les armes ne ferait qu'aggraver la situation et aurait des conséquences négatives pour les groupes les plus vulnérables, comme l'expérience nous l'a enseigné.

Pour terminer, je voudrais réitérer la position de mon gouvernement concernant l'application de l'Accord de paix dans la lettre et l'esprit. En conséquence, aujourd'hui, le Gouvernement provisoire d'union nationale demande à l'ONU, aux pays de la région et à l'ensemble de la communauté internationale d'encourager et d'appuyer les efforts sincères qu'il déploie pour mettre en œuvre l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, notamment les dispositions transitoires de sécurité, en vue d'instaurer une paix et une stabilité durables dans le pays et de mettre fin aux immenses souffrances du peuple.

La séance est levée à 17 h 30.